

Paradoxes sécuritaires et diplomatiques en République Démocratique du Congo: état des lieux et perspectives

Par Jules Kasereka Mahalibo

Date of Submission: 10-06-2025

Date of Acceptance: 20-06-2025

RÉSUMÉ

Considérée comme une équation à plusieurs inconnues, la situation sécuritaire et diplomatique de la République Démocratique du Congo (RDC) demeure préoccupante. Face à l'insécurité récurrente observée ces dernières décennies, cet article vise à démêler les paradoxes des politiques publiques de l'Etat congolais en matière de sécurité et identifier les causes de l'inefficacité des actions politico-diplomatiques mises en œuvre pour mieux envisager des pistes en faveur d'une paix durable. Le processus explicatif a été facilité par la méthode fonctionnaliste avec le concours des approches géopolitique, géostratégique et historico-diplomatique. La récolte de données, quant à elle, a été assurée par la technique documentaire, l'entretien semi-structuré et l'observation directe ; le traitement de données a été facilité par l'analyse de contenu. Mobilisant les théories néoréaliste et néolibérale, l'étude établit d'abord un diagnostic (état des lieux) révélant les incohérences concernant les ressources naturelles (ou les potentialités de richesse) du pays et les choix de politiques publiques opérés sous les influences internes et externes dans le domaine de la sécurité : la tendance à privilégier la diplomatie quand la situation sur le terrain exige plutôt la mobilisation de l'appareil de défense (l'armée) pour mieux affirmer la souveraineté de l'Etat. Elle réalise ensuite un pronostic en procédant à une série de propositions en guise de pistes de solution pour répondre à la préoccupation pressante d'une politique sécuritaire et diplomatique effective, voire efficiente, malgré l'imprévisibilité des événements à l'échelle nationale et internationale.

Mots-clés: Communauté internationale, diplomatie, paradoxe, politiques publiques, République démocratique du Congo, sécurité, souveraineté

ABSTRACT

Considered as an equation with several unknowns, the security and diplomatic situation in the Democratic Republic of Congo (DRC) remains worrying. Faced with the recurring insecurity observed in recent decades, this article aims to unravel the paradoxes of the Congolese state's public security policies and identify the causes of the ineffectiveness of the political-diplomatic actions implemented to better consider avenues for lasting peace. The explanatory process was facilitated by the functionalist method with the help of geopolitical, geostrategic and historical-diplomatic approaches. Data collection was carried out using documentary techniques, semi-structured interviews and direct observation; data processing was facilitated by content analysis. Drawing on neorealist and neoliberal theories, the study first establishes a diagnosis (inventory) revealing the inconsistencies concerning the country's natural resources (or wealth potential) and the public policy choices made under internal and external influences in the field of security: the tendency to favor diplomacy when the situation on the ground requires the mobilization of the defense apparatus (the army) to better assert the sovereignty of the State. It then makes a prognosis by making a series of proposals as possible solutions to address the pressing concern of an effective, even efficient, security and diplomatic policy despite the unpredictability of events at the national and international levels.

Keywords: Democratic Republic of Congo, Diplomacy, International community, Paradox, Public policy, Security, Sovereignty

I. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo¹ (RDC) est un Etat qui a une histoire singulière des expériences de paix et de guerre. Malgré l'ampleur des rébellions des années 60 sous la Première République (régime Kasa-Vubu : 1960-1965) et celles des années 80, ce pays a connu une longue période de stabilité sous la Deuxième République (régime Mobutu : 1965-1997)². Ces deux séquences inscrites dans le contexte de la guerre froide, ont été vite oubliées à la suite des conflits armés et des violences communautaires observés pendant la période post-guerre froide³. La dynamique des violences dans la région des Grands Lacs africains⁴ a ainsi entraîné la RDC à faire l'expérience de plusieurs formes de conflits armés catalogués par les typologies en vogue en droit international humanitaire: conflits armés internationaux, conflits armés non-internationaux, conflits armés internes internationalisés⁵.

¹ RDC, Congo-Kinshasa ou Congo-Zaïre sont des appellations utilisées pour désigner un même pays selon différents contextes et séquences politico-historiques.

² Les tentatives de renversement du régime Mobutu par Laurent-Désiré Kabila dans les années 80, ne sont cependant pas ignorées.

³ La guerre froide a été marquée par beaucoup de conflits interétatiques, tandis que la période post-guerre froide est dominée par des conflits intraétatiques. Toutefois, l'on note encore aujourd'hui des cas de guerres entre Etats, même si l'ampleur du phénomène dans le monde demeure très réduite: la guerre opposant la Russie à l'Ukraine en est le cas emblématique de cette période.

⁴ Chacun de ces pays a connu au moins une guerre civile et/ou a été impliqué dans une guerre régionale. Sur le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda, voir R. Lemarchand, *The Dynamics of Violence in Central Africa*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2009.

⁵ Voir A. Maindo Monga Ngonga (coord.), *Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale. Le Congo-Kinshasa oriental 1996-2007*, Paris, L'Harmattan, 2007; P. D. Williams, *War & Conflict in Africa*, Second Edition, Malden (US)—Cambridge (UK): Polity Press, 2016.

Depuis 1996 jusqu'à 2003, et en pointillés jusqu'à 2009⁶ il y a des décennies de crise, d'instabilité et de déstabilisation du territoire congolais, de la population, des ressources et des frontières, aux conséquences multiples au niveau à la fois interne et externe.

L'Est de la RDC⁷ est un champ de confrontations et de théâtre où des acteurs des relations internationales, invités ou non, sont permanents. Les Etats et les organisations intergouvernementales présents en RDC, pendant des années, font état des critiques multiformes à l'égard de l'Etat congolais, le qualifiant de failli, de faible, de fragile ou de moribond par le fait d'être assisté éternellement⁸.

Face à cet état des choses qui fait que ce pays soit de plus en plus transformé en funérarium, où se chantent régulièrement les éloges funèbres sans jamais que les larmes des Congolais ne sèchent, doublé d'actes d'agressions répétitives de ses Etats voisins, il importe de faire une évaluation de la diplomatie et de la politique de défense congolaise qui nous paraissent paradoxales par leur inefficacité à instaurer la paix et la sécurité.

En effet, l'Etat congolais dans son approche sécuritaire et diplomatique, aspire à la paix avec l'accompagnement de ses partenaires plutôt que de s'y investir lui-même en tant que sujet du droit international jouissant de la souveraineté.

L'objectif de cette réflexion est, d'une part, d'identifier les causes de l'inefficacité des actions politico-diplomatiques et sécuritaires de la RDC et, d'autre part, d'envisager des pistes pour une paix durable.

La méthodologie utilisée dans cette étude repose sur la méthode fonctionnaliste et les approches géopolitique, géostratégique et historico-diplomatique. En effet, la RDC est un Etat qui, dans ses interactions avec les acteurs de la scène internationale (environnement international), connaît plus de moments de conflits que des moments de paix. Les acteurs qui sont invités ont

⁶ N. Nzereka Mughendi, « Relancer la CEPGL en pleine crise économique ? L'enjeu du partage des ressources », *Dounia*, n°2, décembre 2009, pp. 91-97.

⁷ C. Nsal'Onanongo, *Les guerres à l'Est de la RDC entre génocide et statocide*, Points de vue, Paris, L'Harmattan, 2023, p. 15.

⁸ Ousseni Illy, « L'Etat en faillite en droit international », *Revue québécoise de droit international*, vol. 28, n°2, 2015, pp. 53-80.

des agendas cachés, les empêchant au nom de leur intérêt national de s'investir pleinement dans la cause congolaise. La diplomatie congolaise devrait jouer effectivement son rôle principalement pour l'intérêt de la RDC. Ainsi, il s'avère indispensable d'analyser les différents accords et différentes résolutions par lesquels la RDC devrait être pacifiée.

Du point de vue de la géopolitique, l'espace congolais, depuis la Conférence de Berlin, attire la convoitise extérieure, au point que la plupart d'acteurs internationaux militent pour accéder aux ressources du sol et du sous-sol congolais. Les rapports de la RDC et son espace sont limités par le fait qu'elle ne parvient pas toujours à s'y adapter en cette ère de la mondialisation. Ce pays n'a pas les équipements nécessaires pour transformer ces ressources en faveur de l'intérêt national. La coopération de la RDC avec ses partenaires internationaux, n'est pas mutuellement avantageuse à cause notamment de l'absence de la maîtrise de l'environnement interne et externe par l'Etat congolais. L'approche géostratégique nous permet d'analyser les facteurs géographiques congolais, les frontières ainsi que les ressources naturelles du pays qui subissent les influences positives et négatives de la politique étrangère et des stratégies militaires des autres Etats (partenaires ou agresseurs). En ce qui concerne l'approche historico-diplomatique, il est question de s'imprégner de l'histoire des relations internationales de l'Etat congolais, où il se dégage le constat selon lequel, les partenaires du pays, n'impactent pas significativement la paix et la sécurité en RDC.

Pour la récolte de données, la présente étude a principalement bénéficié des atouts de la technique documentaire (ouvrages, articles de revues, rapports, etc.) et de l'entretien semi-structuré avec différents acteurs sélectionnés lors de notre séjour de recherche à Kinshasa (février et mars 2025). Il convient d'ajouter l'observation personnelle de chercheur quotidiennement réalisée au fil des années en relations internationales. L'analyse de données ainsi recueillies a été facilitée par l'analyse de contenu.

Inhérentes aux sociétés humaines, la paix et la guerre n'échappent pas à la curiosité intellectuelle. En ce qui concerne la RDC, plusieurs études y ont été consacrées. Dans ses écrits, Nzereka Mughendi⁹ démontre que les guerres ont

fini à transformer la République Démocratique du Congo en champ de ruines. Ensuite, la guerre et la paix, soutient cet auteur, sont souvent attribuées à plusieurs causes qui, prises séparément, ne peuvent expliquer la complexité de certaines situations, telle celle qu'a traversée le Congo-Zaïre depuis 1996. Le Rwanda est beaucoup cité pour son immixtion dans les affaires intérieures de la RDC, causant ainsi un climat d'insécurité en RDC et dans toute la région¹⁰. Mukulumanya wa N'Gate Zenda¹¹ n'a pas tardé à qualifier, pour sa part, la guerre de l'Est, d'une guerre d'agression et d'occupation. Plusieurs provinces de la RDC ne sont pas épargnées par les conflits multiformes qui impactent négativement sur la paix et la sécurité en RDC, comme l'a si bien démontré Innocent Unyon Vakpa Katumba Oruma¹²; ce dernier a dénombré 60.000 personnes tuées pendant le conflit armé en Ituri. Bien que notre étude s'inscrive dans la droite ligne que nos prédécesseurs dans la mesure où ils se sont intéressés au problème de guerre et conflits armés qui rongent la RDC, à ce qui nous concerne, le contexte de l'étude, les approches et les perspectives se diffèrent.

A propos des théories mobilisées¹³ dans cette étude, il y a lieu de mentionner la théorie néoréaliste¹⁴ et la théorie néolibérale¹⁵. En effet, celles-ci nous ont permis de rendre explicatif et compréhensif le phénomène sous examen. Au point de vue néoréaliste, avec Kenneth Waltz, la RDC connaît une crise profonde où les acteurs de la

⁹ N. Nzereka Mughendi, *Guerres récurrentes en République Démocratique du Congo, Entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; *Les déterminants de la paix et de la guerre au Congo-Zaïre*, P.I.C. Peter Lang, CECRI, Bruxelles, 2011.

¹⁰ O. Liffra, « Guerre dans l'Est : les services de renseignement congolais et rwandais en passe de finaliser un accord », *Africa Intelligence, le quotidien du continent*-10, 2025, pp. 1-5.

¹¹ Mukulumanya wa N'Gate Zenda, *La guerre de l'Est. Enjeux, vérités oubliées et perspectives de paix*, Paris, L'Harmattan, 2022, p. 9.

¹² I. Unyon Vakpa Katumba Oruma, *Le conflit armé en Ituri. La problématique de sa prévention et de sa gestion*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 5.

¹³ A. Blom et F. Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette Supérieur, 2001, p. 69.

scène internationale, les Etats considérés comme les acteurs centraux et les organisations intergouvernementales considérés comme nouveaux acteurs, ont prouvé leur inefficacité d'instaurer la paix et la sécurité en RDC et dans toute la région des Grands Lacs africains. Les États sont identiques quant aux tâches qui sont les leurs, même si leurs capacités pour remplir ces missions diffèrent. Les différences sont liées à leurs capacités, non à leurs fonctions. Les États accomplissent ou tentent d'accomplir des tâches qui leur sont communes à tous... les finalités auxquelles ils aspirent sont identiques. Le néoréalisme de Waltz se situe ainsi dans le prolongement direct du réalisme puisqu'il postule la primauté du facteur politique, avec pour conséquence un retour au paramètre statocentrique.

Au point de vue néolibéral, l'Etat congolais et ses partenaires entretiennent des relations internationales qui sont en état d'anarchie par l'absence d'autorité centrale, capable d'imposer le respect de leurs engagements. Ils élaborent un ensemble de normes, de règles et procédures qui gouvernent l'interdépendance et, par ricochet, la coopération, bien que leurs retombées n'impactent pas sur la paix et la sécurité en RDC. Cela est visible lorsqu'on analyse les retombées de plusieurs mécanismes internationaux auxquels la RDC a souscrit et les différentes organisations intergouvernementales comme CEPGL, CIRGL, EAC, SADC et l'ONU pour ne citer que celles-là, ne favorisent pas la paix et la sécurité tant recherchées en RDC.

Sur le plan scientifique, cette réflexion contribue à l'avancement des débats théoriques en relations internationales. Sur le plan pratique, l'étude fournit quelques options qui peuvent inspirer les hautes instances politiques nationales jouissant des prérogatives régaliennes dans les domaines sécuritaire et diplomatique. Autrement dit, l'Etat congolais pourrait envisager des stratégies exploitables par les gouvernants de la région pour construire une paix commune.

Outre cette introduction et la conclusion à venir, la présente étude est organisée en trois sections, à savoir: une première section axée sur l'autopsie générale de la politique sécuritaire et diplomatique congolaise; une deuxième section focalisée sur les paradoxes sécuritaires et diplomatiques; une troisième et dernière section axée sur les pistes de solution pour la construction d'une paix durable en RDC.

II. L'AUTOPSIE DE LA POLITIQUE SECURITAIRE ET DIPLOMATIQUE CONGOLAISE

S'intéresser à faire l'autopsie de la politique sécuritaire et diplomatique de la RDC, constitue une question complexe et multidimensionnelle, par le fait que l'Etat congolais est dominé par des défis sécuritaires persistants ; les efforts diplomatiques pour établir la paix ainsi que la stabilité sont encore limités et hypothétiques.

L'Est du pays, en particulier, et la RDC, en général, sont dominés par une insécurité endémique, où il s'observe le théâtre d'une violence chronique, alimenté par une multiplicité de groupes armés d'origine interne et externe. Ces groupes, surtout d'origine externe se livrent aux activités criminelles, des atteintes aux droits humains et des pillages systématiques des ressources congolaises. Ainsi, Pierre Péan¹⁶ soutient que, depuis la fin de la guerre froide, la région des Grands Lacs est devenue celle de la mort et du malheur, dans l'indifférence quasi-générale de la communauté internationale. On dénombre plus de huit millions de morts, mais personne n'en parle.

L'Etat agit à l'extérieur par sa diplomatie¹⁷, qui a entre autres comme priorité: assurer la paix et la sécurité et renforcer la présence de l'Etat dans les instances multilatérales. A côté de l'appareil diplomatique, il y a les services de renseignement et la force militaire. Ces facteurs ne parviennent pas à rendre les actions de la RDC efficaces en temps de paix comme en temps de crise aiguë. Il s'observe que la RDC est toujours gangrenée par l'insécurité endémique, la réponse militaire n'a cessé de prouver ses limites, la présence de la MONUSCO demeure controversée et critiquée et les initiatives régionales ont montré leurs résultats mitigés. Les efforts de la sécurisation de la RDC ont encore d'énormes obstacles qui rendent difficile l'effectivité de la paix au pays. La persistance de l'insécurité à l'Est, la problématique de l'effectivité de la politique de défense et sécuritaire, de la politique étrangère et des défis liés à la réforme du secteur de sécurité, l'hypocrisie de la communauté internationale qui ne fait pas observer les prescrits du droit

¹⁶ P. Péan, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2010, p. 10.

¹⁷ M. Attarça et P. Terem, (dir), *Diplomaties plurielles, Champs et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 6.

international, ainsi que des tensions régionales à l'ère du basculement géopolitique depuis la descente aux enfers du Congo-Zaïre, constituent des obstacles à l'avènement de la paix et de la sécurité en RDC.

La RDC est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc, qui, en tant qu'Etat souverain a comme devise « Justice-Paix-Travail »¹⁸. Néanmoins, durant des décennies, si pas entre le régime de Joseph Kabila depuis 2001 et celui de Félix-Antoine Tshisekedi, depuis 2018, l'Etat congolais peine à exercer sa souveraineté d'une manière permanente sur le sol, le sous-sol, les eaux et les forêts, sur les espaces aérien, fluvial, lacustre et maritime congolais ainsi que sur la mer territoriale congolaise et sur le plateau continental.

La pauvreté, la faiblesse des institutions de l'Etat et régionales, et l'incapacité d'entreprendre efficacement la réforme du secteur de sécurité, se traduisent par une situation de paix post-conflit précaire et une gouvernance inégale, dans la région des Grands Lacs. Cette zone où est située la RDC s'est transformée en « zone militarisée »¹⁹. Les crises politiques en RDC sont parmi les causes au sein des Etats de la région, considérées comme étant des sources de l'insécurité.

A en croire Jean-Lucien Kitima Kasendwe Amundala²⁰, les Etats pratiquent en permanence une sorte de diplomatie totale qui comporte l'usage de procédés économique, politique, psychologique, de moyens violents ou semi-violents. Cette capacité diplomatique qui manque encore à la RDC est la qualité de l'action grâce à laquelle on se fait des amis et désarme les adversaires possibles, grâce à laquelle enfin, le tête-

à-tête des négociateurs aboutit à des résultats heureux.

Le rôle de la diplomatie, qui relève des attributions d'abord du chef de l'Etat et ensuite du ministre des Affaires étrangères, est d'assurer l'exécution, la matérialisation du programme que le gouvernement s'est assigné dans ce domaine, son application méthodique et quotidienne par voie de négociation ou tout au moins de conversation. Autrement dit, la diplomatie est la conduite des relations internationales par des moyens pacifiques; la manière dont ces relations sont réglées par les Ambassadeurs.

Il est par ailleurs unanimement admis qu'actuellement, la diplomatie de la RDC, dont l'image est peu reluisante, fait face difficilement à plusieurs défis. Les gouvernants connaissant les causes d'échec de cette diplomatie congolaise, devraient se préoccuper à l'assainir et en identifiant une thérapeutique pour qu'elle puisse contribuer à la pacification de la RDC.

Le ministère des Affaires étrangères qui fait partie des sites où nous avons effectué la recherche à Kinshasa, à côté de ministère de la Défense, de l'Intégration régionale, demeure le principal outil d'élaboration et d'exécution de la politique extérieure ou de la politique étrangère, qui doit refléter les ambitions nobles que la RDC devrait se donner et les concrétiser, grâce à ses positions géopolitiques et économiques, en y intégrant les impératifs de l'heure.

Le constat est que ce Ministère et l'Etat particulièrement n'ont pas encore réussi à vendre le drame congolais. Il y a lieu de signaler que la maximisation au mieux des intérêts vitaux de la RDC, nécessite la conjugaison de trois composantes de la politique extérieure ci-après :

- Armée : nationale-citoyenne-professionnelle (de métier), dissuasive et républicaine ;
- Diplomatie : efficace-efficace –proactive et développementaliste ;
- Renseignements: outillés et perfectibles à souhait.

La RDC, du point de vue de la pensée/l'école néoréaliste, devrait être un Etat, sujet du droit international, considéré comme monstre froid et hideux. Ce genre de monstre, au sens de Thomas Hobbes (*Léviathan*), n'a pas de cœur, et s'il a un cœur, ce n'est qu'un cœur fait de pierres. Les intérêts vitaux de la RDC sont multiples: intérêts politiques ou intérêts vitaux liés à la sécurité; les intérêts économiques ou intérêts fondamentaux liés à la prospérité et les intérêts culturels ou intérêts globaux liés à l'identité.

¹⁸ Chapitre 1^{er} « De l'Etat et de la souveraineté », in *Constitution de la République Démocratique du Congo*, modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, portant révision de certains articles de la Constitution de la RDC du 18 février 2006, pp. xx-dd.

¹⁹ D. H. Levine et Dawn Nagar, « Sécurité et gouvernance dans la région des Grands Lacs », *Centre for conflict resolution, Franschhoek*, Afrique du Sud, 2015, p. 3.

²⁰ J.-L. A. Kitima Kasendwe, *Approche de la politique sécuritaire et diplomatique de la République Démocratique du Congo, à l'horizon 2030 face à l'intangibilité de ses frontières*, RDC, ULK, Kinshasa, 2023, p. 1.

Dans les discours des spécialistes des questions internationales²¹, la maxime liée aux intérêts se résume comme suit : - « pas d'intérêts, pas d'actions » ; - ce sont les intérêts qui conditionnent le comportement des Etats ; - les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts à sauvegarder ; - les intérêts des Etats étant diamétralement opposés comme le jour et la nuit, leurs rapports ne peuvent qu'être conflictuels ; - les richesses étant inégalement réparties sur la surface du globe, les rapports interétatiques ne peuvent qu'engendrer des conflits ouverts ou armés.

Avant de présenter les missions diplomatiques et les organismes accrédités en RDC, il y a lieu de faire remarquer que la RDC brille par l'absence d'un Etat pluriel en son sein. C'est ce qui fait que son statut est la cause de faiblesses tant dans les relations internationales que dans le système international. En outre, comparativement aux Etats voisins de la RDC, l'Etat congolais est très hospitalier avec un nombre élevé de représentations étrangères, comme cela sera illustré dans une des pages de cette réflexion, malgré l'insignifiance des retombées.

Malgré sa vastitude territoriale²², la RDC ne devrait pas avoir seulement une connotation d'Etat juridique c'est-à-dire une entité juridique composée de trois éléments matériels notamment le territoire, la population et le pouvoir politique organisé ou le gouvernement, en plus de la personnalité juridique. L'Etat congolais devrait aussi être affirmé son statut régalien c'est-à-dire un Etat qui exerce l'effectivité de son pouvoir sur l'ensemble de son territoire quoique très vaste. Cet Etat congolais devrait également être un Etat sociologique c'est-à-dire un espace ou une entité étatique qui pratique la justice distributive au sein des sociétés. Mais aussi, un Etat anthropologique : un sujet de droit international qui anticipe les événements et évite ainsi de subir l'insécurité et les dictats des autres acteurs de la scène internationale. Ensuite, il manque en RDC, un Etat véritablement démocratique : la personne morale de droit public international qui est

respectueuse de l'alternance au pouvoir, du pluralisme démocratique, de la bonne gouvernance, de la liberté de la presse et de l'opinion, ainsi du respect de la liberté des droits humains. Il se pose enfin un défi d'un Etat politique, qui dans l'élaboration de sa politique extérieure, réserve la part importante à l'influence, à la domination, au leadership, au rayonnement, à la puissance et à l'hégémonie.

L'immensité territoriale de la RDC, au lieu d'être un instrument de la domination régionale, au sens mackinderien du terme, constitue une source de la marginalisation de l'Etat congolais, à la suite de l'effritement de sa souveraineté qui ne parvient pas à avoir le contrôle de son espace géopolitique et géostratégique aux conséquences néfastes dans la scène internationale. Un territoire immense comme celui de la RDC pose le défi de sa maîtrise²³, de sa sécurisation et de son exploitation. Ce territoire « continent » est confronté à d'énormes difficultés qui se compliquent avec la globalisation. Cela est visible comme évoqué ci-haut, par les faiblesses de la diplomatie ainsi que de l'armée.

La richesse et l'immensité du territoire ne suffisent pas pour faire d'un Etat une puissance. Au contraire, c'est la sécurisation et la pacification exceptionnelles de ce territoire qui forment un élément primordial qui peut permettre d'avoir un budget réaliste et à la hauteur de la dimension et des ambitions de l'Etat. Il faut, pour cela par exemple, avoir d'impressionnantes infrastructures de base et la logistique sans faille, pour relier l'ensemble du territoire national de l'intérieur et avec les Etats frontaliers et favoriser l'intégration interne et externe et par ricochet favoriser la puissance de l'Etat à l'extérieur.

En cernant les pays producteurs de quelques matières premières au monde en général et en Afrique considérée comme terre de diamants en particulier, le constat est préoccupant. En effet, la RDC ne figure pas dans le classement parmi les premiers Etats exportateurs, alors que ses voisins qui, pourtant ne sont pas parmi les 9 pays producteurs ou 9 Célébrités figurent parmi les exportateurs, ce qui constitue un paradoxe.

De l'or, du cuivre, du zinc, de l'étain, du plomb, du cobalt, du charbon et même de l'uranium et du diamant, le sous-sol de la République démocratique du Congo abonde de ressources minières, dont une grande partie n'est pas encore explorée et dont la majorité est

²¹D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, Coll. « Références inédites », 2003, p. 188.

²² J. Kasereka Mahalibo, *Vastitude territoriale et puissance étatique en relations internationales. Réfutation paradigmatique appliquée à la RDC*, mémoire pour le DES en relations internationales, FSSAP, Université de Kisangani, 2020, p. 44.

²³J. Kasereka Mahalibo, article cité, p. 3.

concentrée dans l'Est du pays, précisément au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, un espace géopolitique de la RDC très névralgique surtout depuis la fin de la bipolarité et l'avènement de l'opération turquoise au Rwanda.

En effet, les ressources stratégiques de la RDC sont situées principalement à l'Est du pays. Dans cette partie du pays, selon nos sources, sont déployés 14000 militaires des Nations Unies (MONUSCO), 660 observateurs militaires et d'officiers d'État-major, 591 policiers et 1050 unités de police constituée²⁴, la Brigade internationale (environ 3000 hommes) qui est une force militaire offensive intégrée à la MONUSCO conformément à la Résolution 2098 du 28 Mars 2013 du CSNU, pour neutraliser les groupes armés à l'Est du territoire congolais, à côté de 21000 militaires des FARDC. Cette militarisation n'avait pas impacté significativement sur le rétablissement de la paix et la sécurité territoriales particulièrement dans les 3 provinces (Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu).

L'Afrique est réputée potentiellement riche en matière de pierres précieuses. Qualifiée de « scandale géologique » au début du 20^{ème} siècle par le géologue belge, Jules Cornet²⁵. Néanmoins, ces potentialités ne constituent pas la fierté de l'Etat, elles contribuent plutôt à l'alimentation des guerres et rébellions, au lieu d'une source d'investissements, ce qui pousse beaucoup à parler de la « malédiction des ressources »²⁶ en RDC.

Selon les données du site de statistiques stantista.com²⁷, la RDC fait partie des rares pays producteurs de diamant, avec 150 millions de carats, précédée par l'Australie qui a 210 millions de carats, suivie de Botswana (130

millions de carats), de la Russie (100 millions de carats), de l'Afrique du Sud (70 millions de carats), et les autres comme la Sierra Leone, le Lesotho, l'Angola, la Namibie, le Ghana et le Zimbabwe. Nulle part dans ces statistiques les Etats de la région des Grands Lacs, à part la RDC, n'ont été cités.

Le drame, pour la RDC, c'est que, par l'absence d'une politique sécuritaire et diplomatique adéquate, ses minerais sont exploités illicitement, par des multinationales, des groupes armés et des Etats voisins. C'est ce qui avait poussé le président Barack Obama à qualifier ces minerais de « minerais de sang » et qu'il fallait décourager leur commercialisation²⁸.

La grandeur de la RDC, pendant la Troisième République, constitue un défi, car l'Etat peine d'y exercer sa souveraineté. La guerre civile soutenue par les voisins de la RDC et qui a permis à Laurent-Désiré Kabila d'occuper la tête de ce vaste pays, n'a pas beaucoup aidé l'Etat congolais à avoir la mainmise sur son territoire de façon intégrale. Ainsi, le territoire congolais est resté en proie aux différents mouvements hostiles au pouvoir de Kinshasa. Cela ne permet pas à l'Etat de capitaliser ses potentialités au service de l'intérêt national.

²⁴ Le renouvellement du mandat de la Monusco en 12 mois en vue d'un retrait responsable, disponible sur <https://www.un.org/press/fr/2019/cs14059.doc.htm>, consulté le 14/02/2020.

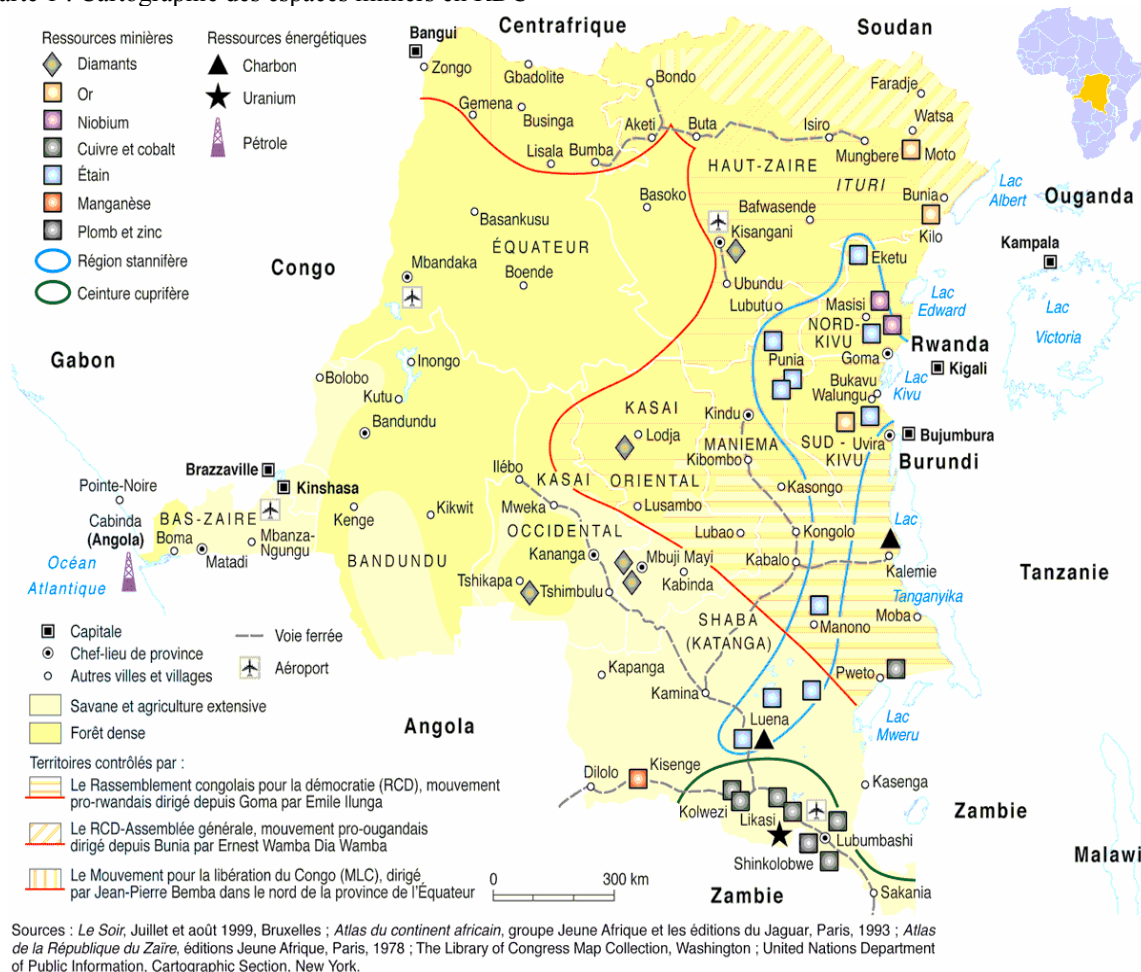
²⁵ Cabinet du Président de la République (dir), *La République Démocratique du Congo à l'ère de la reconstruction*, Kinshasa, Décembre 2007, pp. 20-30.

²⁶ G. Garbonnier, « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes », *Revue internationales et stratégiques*, n°91, 2013, pp. 38-48.

²⁷ Anonyme, les atouts du continent africain, <https://www.agencecofin.com/hebdop2/0702-63821-l-afrique-terre-de-diamants-9-pays-producteurs-et-9-pierres-celebrissimes>, consulté le 9/01/2020.

²⁸ D. Musibono Eyul'Anki, *La République Démocratique du Congo face aux enjeux de la géostratégie des ressources naturelles*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 137.

Carte 1 : Cartographie des espaces miniers en RDC



Cette 2 Une version corrigée de 2006



C'est la version de la carte géographique de la RDC après la réunification du pays, une période au cours de laquelle l'Etat congolais était censé avoir le contrôle sur toutes les ressources du pays. Néanmoins, ce rêve ne s'est pas matérialisé.

Les espaces congolais ont une abondance des minerais, mais qui sont toujours des milieux à risques, voire à très haut risque, à cause de la permanence des conflits armés alimentés par les acteurs aussi bien locaux qu'étrangers, qui échappent au contrôle du pouvoir politique et qui font subir beaucoup de conséquences néfastes à la population congolaise abandonnée à son triste sort.

Il se révèle curieusement que la majeure partie des activités économiques de la RDC est tournée vers l'exploitation minière. Pourtant à son temps, l'ancien Premier Ministre Matata Ponyo, à la première législature de la Troisième République issue des élections de 2006, dans une de ses publications, avait démontré que le pays perd plus d'un milliard de dollars à l'importation de vivres. Et c'est la plupart de ces pays étrangers qui alimentent des situations conflictuelles en RDC, en s'ingérant et en s'infiltrant d'une manière ou d'une autre dans le dysfonctionnement de l'Etat²⁹.

Comment un pays réputé potentiellement riche, non pas seulement en minerais, mais aussi en terres arables estimées à plus de 80% et d'eaux douces, ne parvient pas à donner la nourriture à sa population et à toute

l'Afrique en commençant par les pays limitrophes? Tout simplement parce que l'agriculture n'est qu'une priorité des priorités sur le papier, sans une politique adéquate bien élaborée en la matière tel que nous l'observons au pays.

Les statistiques font état d'un chapelet de ressources minières en RDC, avec une cinquantaine de minerais recensés, mais seulement une dizaine est exploitée et non pas par l'Etat, mais par les multinationales et autres groupes incontrôlés³⁰.

Le souci ici n'est pas de faire la publicité des ressources, mais au contraire, de dégager les controverses suscitées par celles-ci en RDC. Avec des guerres récurrentes et la misère déjà fortement ancrée même dans des localités isolées de l'espace rural où sont exploités des minerais, les observateurs ne sont pas surpris par le niveau de pauvreté des populations locales et le caractère maigre de différents budgets nationaux. Les habitants se promènent pieds nus, vivent dans des huttes et des cabanes, les infrastructures de base n'existent presque pas dans les espaces enclavés du vaste territoire faiblement et disproportionnellement occupé. Ainsi, l'on note que la plupart des routes sont impraticables, et les hôpitaux et centres de santé ne sont pas équipés. Il existe des milliers d'agents et fonctionnaires qui ne sont pas pris en charge par l'Etat depuis des décennies. Cette dernière réalité explique dans une large mesure la faible présence de l'Etat sur sa vaste étendue territoriale. C'est une contradiction criante par rapport à la théorie qui veut que la vastitude territoriale d'un Etat contribue à son

²⁹ Matata Ponyo, *Pour un Congo émergent*, Paris, Editions privé, 2016 ; lire également: E. Muadimanga Ilunga, « L'émergence de l'économie de la République Démocratique du Congo à l'épreuve de son système financier : pour quelles perspectives ? », *African Journal of Democracy and Governance*, Vol. 5, N°1, 2016, p. 2.

³⁰ P. Jacquemot, « Ressources minérales, armes et violences dans le Kivu (RDC) », *Hérodote*, n°134, 2009/3, pp. 38-62.

ambition de puissance ou d'acteur majeur de la scène internationale.

Dans ces milieux manquant de tout et en proie à l'insécurité sous diverses formes³¹, rares sont les enfants qui vont à l'école pour incarner véritablement l'avenir de demain. Pourtant, ce sont des zones qui ont une histoire fondée sur les minerais et qui devraient ensemble avec d'autres régions du pays donner de l'espoir du développement économique de l'Etat congolais. Il suffit pour s'en rendre compte de voir la population cosmopolite dans ces bourgades. Ils viennent de partout et la seule ressource sur laquelle tous ces immigrés fondent leur espoir ce sont les minerais. Malgré les nombreuses terres fertiles disponibles, on compte les agriculteurs sur les doigts de la main.

Les habitants sont très pauvres. Mais le contraste, c'est cette musique qui sort de toutes les maisons. La bière coule à flot en plein jour jusqu'aux heures tardives de la nuit. Les autochtones sont dans les carrières et les immigrants viennent vendre ici des produits en troc.

Le vaste territoire congolais devrait être un espace des investissements nationaux et internationaux à cause de son potentiel énergétique, les réserves minérales de la faune et de la flore et de son sous-sol riche (d'immenses possibilités agricoles), à travers la mise en place d'une stratégie du développement par l'Etat congolais refondé. Les différents groupes armés contribuent à l'insécurisation de la RDC. Ces groupes se multiplient d'années en années comme on peut le constater à l'annexe concernant la cartographie des groupes armés en RDC.

La RDC a été et continue à être envahie³² par plusieurs groupes armés d'origine interne et surtout externe; il y a donc des problèmes sociopolitiques aujourd'hui. Il y a eu des rébellions et des guerres dites de libération en RDC et un peu partout en Afrique mais qui n'ont pas

facilité réellement la libération de la RDC et de la plupart de pays africains.

Ces phénomènes des groupes armés sont à la base des perturbations multiformes, notamment l'insécurité dans toutes ses formes et la déstabilisation de la population et du territoire. Les *Mbororo*, qui sont en fait des éleveurs armés venus de plusieurs pays africains, occupent illégalement certaines parties de la RDC, principalement le Nord-Est de la République³³.

Toutes les stratégies mises en œuvre par l'Etat congolais et ses partenaires politiques internationaux, ont été jugées inefficaces, car n'ayant pas donné les retombées escomptées sur terrain. Il s'observe l'absence de la paix en RDC, pourtant la paix est une question d'intérêt social qui préoccupe les Congolais et les autres peuples du monde.

Cette présence des migrants mbororo comme des autres groupes armés ou non qui seront évoqués dans cette étude, fait l'objet de l'acte d'agression en RDC. En plus de ce groupe, il y a la LRA, le FDLR, l'ADF-NALU, etc., qui menacent, la paix et la sécurité en RDC.

Ces éleveurs Mbororo en RDC ont franchi de frontières internationales et leur présence dérange énormément l'ordre public et la paix sociale des communautés locales. Il s'observe des conflits de terre, compétition, etc.

Une certaine littérature renseigne que les Mbororo font partie des peuples habitant le bassin du lac Tchad et c'est à la suite de l'assèchement de ce lac, qu'il y a émigration vers le sud à la recherche de gré ou de force des verts pâturages.

Il s'observe une précarité de la vie partout en RDC, et surtout à l'Est de la RDC. En cela, la problématique de la sécurité à l'Est de la RDC, est une équation à plusieurs inconnus, qui prouve la complexité de la situation sécuritaire et diplomatique de l'Etat congolais.

L'histoire enseigne que la RDC en particulier et l'Afrique des Grands Lacs en général ont été longtemps considérées comme une zone stratégique par les superpuissances, lors de la guerre froide entre le bloc de l'Est et celui de l'Ouest. Pour le bloc de l'Ouest par exemple, il

³¹ Pour saisir l'impact des infrastructures déficientes dans l'explication des conflits et violences en Afrique, voir E. N. Kirillov, « Explaining Conflicts in DR Congo from Infrastructure Perspective », *Aziya i Afrika Segodnya*, No. 8, 2019.
DOI :10.31857/S03215075000779-8

³² Voir la pertinence des expressions « envahisseurs », « invasion », chez A. Cimwanga Badibanga, *Mbororo, invasion d'une nation*, Allemagne, Editions Universitaires Européennes, 2016, p. 3.

³³ O. Ndeshyo Rurihose et M. Abdou Muhina, « La criminalité transnationale organisée en Afrique : Une grave menace contre la paix et la sécurité des Africains », *Revue Internationale de criminologie et de police, technique et scientifique*, 2/15, pp. 131-157.

était question de contrer l'expansion du communisme et aussi s'assurer du contrôle des matières premières. C'est ainsi que les Etats-Unis ont, par leurs alliés interposés, instauré ci et là des régimes hostiles au communisme et favorables à leur cause

Une orientation s'impose dès lors, car les caractéristiques de cet environnement sociologique prédisposent les décideurs à adopter la stratégie de guerre ouverte. Et ce comportement s'explique par le fait que la fin de la guerre froide idéologique coïncide dans cette région des Grands Lacs africains avec les mutations géostratégiques importantes dont la déliquescence de l'ex-Zaïre, qui était autrefois une nation-pivot et rempart de l'Occident contre le communisme. Ceci a fait que les Etats-Unis ont commencé à investir stratégiquement à partir de l'Ouganda, nouveau centre de la sous-région. Ainsi, face à ce basculement géopolitique de la région des Grands Lacs, les autres pays sont en concurrence pour occuper la place du Congo-Zaïre.

Dès lors, l'immensité de la RDC devient une source de problèmes plutôt qu'une opportunité. Cette immensité de la RDC avec ses potentialités non-maîtrisées est un handicap éloquent à la puissance de l'Etat congolais et de sa souveraineté car disposant de l'espace terrestre, maritime et aérien et des ressources inouïes, ceux-ci ne sont pas capitalisées suffisamment au sein d'une politique sécuritaire et diplomatique bien élaborée, ce qui constitue un autre fondement qui explique la récurrence de l'insécurité en RDC rendant impuissant l'Etat congolais dans les relations internationales par manque de moyens conséquents.

La vastitude territoriale est l'œuvre de la colonisation depuis l'EIC. Les colonisateurs avaient à leur temps compris l'importance d'avoir un vaste territoire. C'est ainsi qu'ils se sont octroyés des espaces contrôlables en y mobilisant les moyens nécessaires sécurisés. La carte ci-dessous peut en témoigner.

Carte 3 : Configuration du Congo-Rwanda-Urundi sous la colonisation.



Source : Disponible sur <https://www.google.com/search?q=la+carte+du+congo-ruanda-urundi>, consulter le 10/07/2018.

Cette carte prouve aussi que le nombre de voisins que possède de manière structurelle la RDC (9 pays frontaliers) est plutôt une preuve de l'étendue vaste, qui devrait être une autre opportunité pour le rayonnement de l'Etat congolais.

La présente carte révèle la pertinence de la logique selon laquelle « les grands peuples sont ceux qui ont le sens de l'espace »³⁴. En effet, la réalité congolaise démontre que l'Etat, plus de soixante ans après son indépendance, est plus petit que son territoire à cause de ses faibles capacités politiques ou institutionnelles. Ainsi, dans son interconnexion avec ses neuf voisins, l'Etat congolais est caractérisé par une faiblesse de s'imposer. D'où la nécessité de repenser cet Etat pour que son vaste territoire devienne un facteur de puissance, plutôt qu'un facteur d'impuissance, comme le confirme le spectacle désolant d'instabilité (guerres récurrentes, insécurités généralisées).

La sécurité n'est pas assurée, en RDC, dans toutes ses facettes. En fait, par cette sécurité, il s'agit d'une situation globale dans laquelle les citoyens et toutes les autres personnes et les communautés vivent libres, en paix et à l'abri du danger, participent pleinement à la gestion des affaires publiques, jouissent de leurs droits fondamentaux, ont accès aux ressources et produits de première nécessité et vivent dans un environnement qui ne nuit pas à leur santé et à leur bien-être³⁵. Il manque à la RDC de nouvelles approches et de nouveaux outils, c'est-à-dire une diplomatie d'un genre nouveau : une diplomatie qui mobilise les efforts collectifs d'un vaste éventail d'acteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur des gouvernements, et sur leur capacité à faire prendre conscience des besoins fondamentaux en matière de sécurité humaine congolaise.

En se référant aux listes des missions et organismes accrédités en RDC et aux organismes internationaux basés à Kinshasa³⁶, il y a lieu de

³⁴ C'est une expression du géopolitologue allemand Friedrich Ratzel, disponible sur <https://www.erudit.org/en/journals/cgq/1994-v38-n104-cgq2676/022429ar/abstract/>, consulté le 7/06/2025.

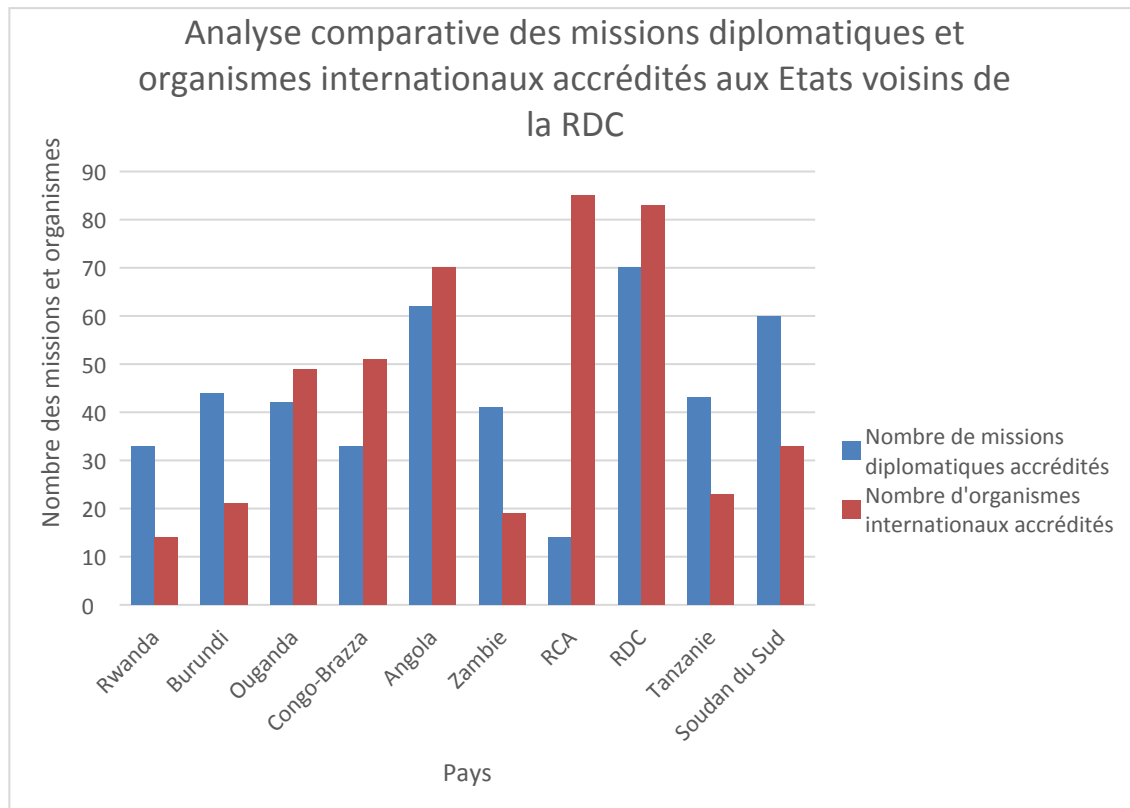
³⁵ F. Ramel, « La sécurité humaine, une valeur de rupture dans les cultures stratégiques au Nord ? », *Etudes internationales*, vol. 34, n° 1, mars 2003, pp. 1-27.

noter que 70 pays et les Nations unies ont des représentations en RDC, et qui constituent une opportunité qui devrait être capitalisée par l'Etat congolais, notamment dans sa quête d'options pour résoudre certains de ses multiples problèmes. C'est le principe de « l'union fait la force » qui devrait être exploité en faveur de la paix et la sécurité en RDC.

En outre, avec les 83 organismes intergouvernementaux opérant sur son territoire, la RDC ne parvient toujours pas à capitaliser leur présence dans le sens de son intérêt national. Par organismes internationaux³⁷, il faut entendre les nouveaux acteurs de relations internationales, créés par les traités, ayant la fonction de favoriser la collaboration entre les Etats et la recherche de résolution des problèmes communs ou de ses Etats membres. Ils sont généralement universels, régionaux ou spécialisés, œuvrant dans plusieurs domaines notamment de la paix, de la sécurité, de la santé, de l'éducation, du commerce ainsi que du développement..

³⁶ Informations recueillies au sein du ministère des Affaires Etrangères, la Francophonie et la Coopération internationale, à Kinshasa, RDC, le 12 février 2025.

³⁷ P. Auger, « Les organismes internationaux », *Journal de physique*, vol. 43, n°C8, 1982, pp. 331-334.



Ces chiffres concernent la période allant de 2023 à 2025.

La RDC occupe la première position par rapport au nombre de missions diplomatiques et organismes internationaux qui sont basés dans son territoire. Cela montre le caractère hospitalier de l'Etat congolais (153), suivie de l'Angola (132), de RCA (99), du Soudan du Sud (93), puis de l'Ouganda (91), du Congo-Brazza (84), de Burundi et Tanzanie (66), de la Zambie (60) et du Rwanda (47). Les autres pays savent profiter de la présence de ces missions diplomatiques et de ces organismes internationaux au sein de leur espace, tandis que pour d'autres Etats³⁸ ce n'est pas le cas. Faudra-il

de le rappeler qu'entre les Etats il n'y a pas d'amis, il n'y a que les intérêts.

Chaque Etat est appelé à élaborer son approche diplomatique aussi en fonction du contexte international, où l'on peut noter les relations entre les grandes puissances, les conflits régionaux, les enjeux économiques mondiaux, ou encore les crises humanitaires qui peuvent façonner la manière dont un Etat interagit avec le reste du monde.

C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la coopération entre l'Etat congolais et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, par exemple, il importe de revenir sur certains accords signés, en procédant notamment à leur autopsie. La diplomatie congolaise a facilité les contacts entre la RDC et plusieurs acteurs de la scène internationale. Néanmoins, le problème ne cesse de se poser en ce qui concerne les retombées au niveau national. Cela est visible à travers plusieurs accords signés sans impacts réels sur terrain.

D'emblée, il convient de constater que les Congolais ne regardent pas souvent la réalité en face. Alors que depuis 1996 tout le monde savait que l'armée nationale n'existait plus au Congo-

³⁸ Les données des autres pays ont été collectionnées à partir de https://www.google.com/search?q=organismes+internationaux+et+missions+diplomatiques+accr%C3%A9dit%C3%A9s+en+RDC+et+d%27autres+Etats+voisins+de+la+RDC&sca_esv=80f2d670e1188b1d&rlz=1C1GCEU_frCD1162&sxsrf=, consulté le 20/5/2025.

Zaire, les efforts n'ont pas été fournis pour la constitution d'une véritable armée républicaine. Les régimes successifs de cette longue période ont privilégié de façon systématique l'option diplomatique comme mécanisme de résolution des problèmes de sécurité. Or, l'insécurité devenue endémique dans certaines parties du territoire national étiquetées comme des « zones rouges », confirme chaque jour que c'est la sécurité qui désormais inspire des options politico-diplomatiques dans un contexte de fragilité, voire de défaillance étatique.

Les différentes coalitions issues des accords étaient sponsorisées par l'extérieur. Avec les rébellions et les guerres d'agression qui ont émaillé l'histoire politique de la RDC, les tentatives de la réunification nationale ont eu lieu, sans fondements solides. Ainsi, en dépit du nombre d'accords signés au fil de dernières décennies, aucun d'eux n'a produit les effets escomptés.

La défense de l'intégrité du territoire national et de la souveraineté internationale de la RDC, n'est pas négociable. Cette défense repose sur des valeurs sacro-saintes que les gouvernants congolais devraient connaître et intérioriser avant de les léguer aux jeunes, d'une génération à une autre.

A. L'Accord de Lusaka

Il s'agit d'une page d'histoire de la RDC, du 10 juillet 1999, où un accord de cessez-le-feu a été signé entre l'Angola, la RDC, le Rwanda, l'Ouganda, le Zimbabwe et la Namibie, sous la médiation de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC³⁹).

Pour la première fois, sous le président Laurent Désiré Kabila, après la rupture avec ses anciens alliés, un dialogue et un accord sont établis avec les groupes rebelles dont le RCD, le MLC et leurs factions, ainsi que Kinshasa.

Il convient de faire remarquer que Kinshasa s'était opposé au format de cet accord, bien qu'il fût contraint à signer. Cet accord avait un principe de base qui devrait présider au processus de paix en RDC :

- La cessation des hostilités
- Le retrait définitif des troupes étrangères.

Mais cet accord était devenu longtemps une lettre morte, car le président Laurent-Désiré Kabila avait refusé de l'appliquer. Pour ce président, l'accord confèrait une sorte de légitimité

aux groupes rebelles, qui étaient sous le contrôle du Rwanda et de l'Ouganda.

Ainsi, le président s'est enlisé en soulignant que cette guerre sera longue et populaire. C'est à sa mort en janvier 2001, avec l'avènement de son fils, le président Joseph Kabila, que l'accord de Lusaka a été relancé. Et le président Joseph Kabila s'est engagé à l'appliquer intégralement, en envisageant organiser un dialogue inter-congolais qui s'est soldé par la mise en place du gouvernement 1 plus 4, et la mise en place des institutions de transition en 2003.

B. L'Accord de Sun city

L'Accord de Sun City est un accord signé le 19 avril 2002 à Sun City en Afrique du Sud entre certaines parties à la Deuxième Guerre du Congo, à l'issue du dialogue inter-congolais. Les délégués espéraient qu'il s'agirait d'un épilogue, mettant fin à plus de quatre ans de conflit et dix-neuf mois de négociations, préparant le terrain pour un gouvernement d'union nationale.

Ce dialogue avait existé pour mettre fin à la deuxième guerre qui se passait en RDC, et avait réuni les délégués de différentes structures notamment le gouvernement congolais, les différentes rebellions (MLC, RCD-Goma et le RCD-ML, l'opposition politique et la société civile. Il s'agissait d'une stratégie purement politique et diplomatique qui voudrait l'exécution des dispositions de Lusaka. Les Acteurs en présence ont ainsi signé et ratifié l'accord global et inclusif de Pretoria. Furent témoins à l'accord le président sud-africain Thabo Mbeki ainsi que les Chefs d'État du Botswana, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe.

Cet accord de Sun City 1+4, a été à la base de l'effondrement de l'armée congolaise, avec les fameuses opérations de brassage et mixage. C'est ainsi que, contrairement à la catégorisation classique au sein d'une armée, il y a des personnes qui se sont retrouvées avec un grade supérieur sans avoir respecté les étapes⁴⁰.

⁴⁰ Pour rappel, voici les grades successifs que les militaires sont censés gravir dans leur cursus : Matelots et soldats (Recrue, 2^{ème} classe et 1^{ère} classe) ; Sous-officiers de 2^{ème} classe (Sergent et 1^{er} sergent major) ; Sous-officiers 1^{ère} classe (Adjudant, Adjudant 1^{ère} classe, Adjudant-Chef) ; Officiers subalternes (Sous-lieutenant, Lieutenant, Capitaine) ; Officiers Supérieurs (Major, Lieutenant-colonel, Colonel) ; Officiers généraux (Général de brigade, Général major, Lieutenant-général et Général d'armées). Informations

³⁹ Southern African Development Community.

Paradoxalement, plusieurs personnes ayant été membres d'un groupe armé ou à cause de certaines influences politiques, gravitent les échelons, sans une formation requise et sans les qualités morales, éthiques et intellectuelles acceptables capables de leur permettre de servir avec loyauté la République. Ainsi, les autres prennent ce raccourci comme modèle en créant des groupes armés.

Participants

Un accord partiel fut trouvé entre le gouvernement, le Mouvement de libération du Congo (groupe rebelle soutenu par l'Ouganda), une majorité de la société civile et des groupes d'oppositions non armés. Les parties ne parvinrent toutefois pas à se mettre d'accord sur une nouvelle constitution et l'établissement d'un gouvernement, malgré plusieurs tentatives.

Un autre groupe rebelle, la branche « gomatracienne »⁴¹ du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma), soutenue par le Rwanda, ainsi que plusieurs partis d'opposition non armés, dont l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi refusèrent de signer l'accord.

Termes du traité

L'accord créa un cadre visant à mettre sur pied un gouvernement unifié et multipartite, ainsi qu'une feuille de route pour des élections démocratiques. L'accord permit entre autres à Joseph Kabila de demeurer président de la République démocratique du Congo pendant une période de transition de deux ans, extensible pour une année supplémentaire, avec Jean-Pierre Bemba comme Premier ministre dans un gouvernement de transition.

Il était également prévu le partage du pouvoir entre Kabila et quatre vice-présidents, issu de chacun de deux principaux groupes rebelles, un du gouvernement et un de l'opposition non armée. Les ministères seraient répartis équitablement et les anciens combattants de l'opposition, intégrés à l'armée et à la police.

Après la signature de l'accord, des critiques relevèrent que rien ne prévoyait

l'unification de l'armée, ce qui affaiblit l'efficacité du traité. Aucun compte-rendu détaillé contenant les procès-verbaux des négociations, les rapports des commissions et les résolutions ne furent remis aux délégués à l'issue de la rencontre, ce qui rendit difficile tout débat éclairé au Congo.

La signature de l'accord engendra une diminution des combats, mais sans toutefois mettre fin à la guerre.

B. L'Accord de paix entre le Gouvernement de la RDC et le Mouvement du 23 mars

Les parties prenantes se sont référées aux décisions et résolutions de l'ONU, de l'UA, de la CIRGL et de la SADEC, sur la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC et la stabilisation du pays.

À 2009, il y avait l'évaluation des accords entre la RDC et le CNDP. Les parties en présence se sont référées au Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs, signé à Nairobi, le 15 décembre 2006. Mais aussi l'accord cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération en RDC et dans la Région des Grands Lacs, signé à Addis-Abeba, le 24 février 2013.

Ces parties en présence se sont aussi référées au Rapport Spécial des Secréaires Généraux de l'ONU sur la RDC. Cet accord s'est référé aussi à d'autres textes comme le communiqué final des Chefs d'Etats de la région des Grands Lacs, tenu à Oyo, en République du Congo le 24 mars 2013.

Mais aussi au règlement intérieur et ordre du jour du dialogue entre Gouvernement de la RDC et le M23 sur la situation en RDC et spécialement dans la partie Est de la RDC. Elles se sont inspirées de la Constitution de la RDC du 18 février 2006, telle que modifiée, avec l'idée de contribuer à la restauration d'une paix durable au pays, spécialement dans la partie Est.

Le Président ougandais faisait aussi la médiation en 2012. La RDC était beaucoup plus chargée de créer une structure qui devrait s'occuper de la reconstruction nationale, favoriser l'autonomie financière, tout ça avec l'accompagnement du Secrétaire Général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs.

L'Etat congolais était beaucoup contraint par rapport à d'autres parties en conflits. Le Gouvernement congolais devrait accélérer le progrès sur la décentralisation en appliquant certains articles de la RDC, notamment article 175 de la Constitution sur la retenue à la source de 40%

recueillies auprès du Ministère de la Défense, Kinshasa, février 2025.

⁴¹ Cet adjectif dérive du nom « Goma », chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Il désigne ce qui se rapporte à cette ville (Goma). Les habitants de Goma sont appelés « Gomatraciens » et « Gomatraciennes ».

des recettes du trésor public. Aussi, l'Etat congolais a été obligé d'adhérer à l'EAC en revitalisant la CEPGL.

Le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Haut-Uélé, le Maniema et le Tanganyika étaient obligés selon l'accord entre le Gouvernement congolais et le M23 comme une « zone sinistrée » avec une gestion particulière.

Le Gouvernement était obligé de faciliter l'intégration des cadres politiques du M23 au Gouvernement central, à la diplomatie, aux Entreprises publiques, aux gouvernements provinciaux, à l'Etat-major Général etc.

La RDC est tellement piégée par la succession d'accords où, selon le témoignage, à Californie, l'on a constaté la présence des Rwandais dans le Consulat congolais, qui naturellement ne peuvent pas se préoccuper à la défense de l'intérêt de la République Démocratique du Congo.

Il a été mentionné dans plusieurs accords la loi d'amnistie pour les faits de guerre et les faits insurrectionnels, la libération des prisonniers soupçonnés de collaborer de près ou de loin avec les rebelles ou terroristes, d'où ces accords n'ont pas été à l'avantage des Congolais. La plupart des groupes et mouvements armés se métamorphosent au fil des années. C'est le cas du Mouvement du 23 mars, qui était simplement obligé de se transformer en parti politique et devrait mener les opérations conjointes avec le gouvernement. Il a été décidé aussi de la reconnaissance des Grades des militaires du M23 par le Gouvernement et des autres groupes armés. Tout ceci a rendu complexe le processus de la sécurisation de la RDC.

La plupart des accords signés par la RDC, surtout en position de faiblesse, sont déséquilibré avec beaucoup de pièges. Ils deviennent ainsi, une équation à plusieurs inconnus, dans la recherche de résolution des conflits en RDC.

C. Le Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs

La Déclaration de Dar-es-Salaam, sur la paix, la sécurité, la démocratie et le Développement dans la Région des Grands Lacs, a été adoptée par la CIRGL, à Tanzanie, le 20 novembre 2004.

Il s'agissait d'un accord multilatéral signé au sein de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs⁴². Les 11 Etats membres

notamment la République d'Angola, la République de Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République du Kenya, la République de l'Ouganda, la République du Rwanda, la République du Soudan, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie, s'étaient fixé les objectifs⁴³ ci-après :

- Donner un cadre juridique aux relations entre les Etats membres auxquels le Pacte devrait s'appliquer ;
- Mettre en œuvre la Déclaration de Dar-es-Salaam, les Protocoles, les Programmes d'action, le Mécanisme régional de suivi, le Fonds spécial pour la reconstruction et le développement adopté à l'article 3 du présent Pacte ;
- Et créer les conditions de sécurité, de stabilité et de développement durable entre les Etats membres.

Malgré ce énième accord les conflits les plus meurtriers en RDC, qui viennent en termes d'ampleur, des acteurs et conséquences, après ceux de la seconde guerre mondiale n'ont jamais étaient résolus car les causes profondes de la violence et des guerres à répétition à l'Est de la RDC, n'ont pas encore été suffisamment analysées.

C'est pour cela que les Etats membres n'ont su s'engager à maintenir la paix et la sécurité, en RDC et dans la région, conformément au Protocole sur la non-agression et la défense mutuelle dans la Région des Grands Lacs.

Il a été constaté que ces Etats n'ont pas su renoncer de recourir à la menace ou à l'utilisation de la force comme politique ou instrument visant à régler les différends ou litiges entre les Etats membres.

Il y a les Etats qui ont continué d'envoyer ou de soutenir des oppositions armées ou groupes armés ou rebelles sur le territoire d'un autre Etat membre, ou de tolérer sur leur territoire des groupes armés ou rebelles engagés dans des conflits armés ou impliqués dans les actes de violence ou de subversion contre le gouvernement d'un autre Etat.

La coopération entre les Etats de la région en matière du désarmement, et du démantèlement des groupes rebelles armés en vue d'une gestion participative conjointe de la sécurité

⁴² Informations recueillies auprès du Ministère de l'intégration régionale.

⁴³ Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs, CPN/RD Congo, Octobre 2007, p. 6.

étatique et humaine surtout aux frontières ne s'est pas matérialisée. Les différents accords bilatéraux et multilatéraux n'ont jamais été respectés par toutes les parties ; ils ont par contre favorisé l'infiltration extérieure à la RDC.

Les actions internationales en faveur de la paix en RDC, lorsqu'on voit les Etats partenaires et les organismes internationaux, n'ont pas éradiqué l'insécurité dans le pays.

Toute société qui veut se développer doit capitaliser des opportunités qui lui offrent les acteurs de la scène internationale. Et c'est la diplomatie, qui gouverne les rapports entre ces acteurs. En effet, les rapports entre les acteurs de la scène internationale constitués notamment des Etats, des Organismes internationaux, des Organisations internationales, etc., peuvent être fructueux que s'ils se déroulent dans un cadre d'une certaine forme d'organisation acceptée par tous, qui comporte le respect réciproque des règles conventionnelles, mais aussi des lois et des coutumes des autres pays⁴⁴.

La plupart d'actions internationales en faveur de la RDC, sont visibles l'installation au Congo des ambassades de pays étrangers et du siège des organismes étrangers, qui s'élèvent à une centaine. Comme les indiquent aux tableaux⁴⁵ ci-haut.

Ce tableau prouve en suffisance la présence du monde au Congo qui devrait être capitalisé pour que l'Etat congolais profite de leurs apports pour l'intérêt de la République. L'ONU est l'instance supérieure de ces partenaires de la RDC. Les opérations du maintien de la paix sont déployées au Congo dans cette logique d'appuyer la RDC à travers les actions internationales en faveur de la RDC.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies⁴⁶, a prolongé d'un an le mandat de la MONUC à travers la résolution 1856, adoptée le 22 décembre 2008. A la même date, en adoptant la résolution 1857, le Conseil avait renouvelé

l'embargo sur les armes pour les groupes armés illégaux à l'Est de la RDC, ainsi que le mandat du groupe d'experts qui avait pour mission d'enquêter sur les violations de cet embargo et sur le commerce illégal qui fait vivre les différentes milices en présence.

Fin novembre 2008, le Conseil avait déjà autorisé une augmentation d'effectifs de la MONUC jusqu'à un total de 20.575 casques bleus et observateurs militaires et 1.441 policiers. Cette mission onusienne reste ainsi, une grande mission de maintien de la paix dans le monde.

Ces trois résolutions forment un ensemble qui définit les deux priorités établies par le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui sont : le renforcement de la protection des populations civiles et résolution de la crise dans les Kivu, notamment à travers le désarmement des groupes armés et l'éradication du commerce illégal d'armes qui profitent à ces groupes armés.

En principe, la résolution 1856 constitue la pierre angulaire de la stratégie du Conseil de Sécurité en RDC, car elle avait donné une marge de manœuvre et une grande responsabilité à cette mission de paix.

La consolidation de la paix et la restauration d'un état démocratique ont été considérées comme des responsabilités partagées entre les institutions du pays, les pays voisins et d'autres pays concertés, les partenaires bilatéraux et multilatéraux dont la Mission onusienne, mais aussi les agences des Nations Unies.

Globalement, cette mission onusienne, malgré le nombre d'années consommées en RDC, n'a été qu'un échec en ce qui concerne la question de la protection et de la dissuasion. La situation de la RDC révèle que les populations civiles congolaises payent un lourd tribut dans les différents conflits qui ont secoué et qui continuent à miner la RDC, surtout dans sa partie Est.

La persistance des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en RDC commises par des milices, les groupes armés et les forces armées extérieures invitées et non invitées méritent la création d'un tribunal spécial pour la RDC.

La stabilisation de la RDC, qui n'est pas toujours effective, comporte des paradoxes dans la mesure où malgré les donations des partenaires, il n'y a pas les résultats escomptés. La paix n'est pas encore gagnée en RDC, comme l'a reconnu la Cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita,⁴⁷ le 30 juin

⁴⁴ F. Mbula Za Makuluka, *Guide Pratique du Protocole à l'usage du Corps Diplomatique accrédité en République Démocratique du Congo*, où ? Malhéon Publishers, Nouvelle édition 2024, p. 4.

⁴⁵ Données recueillies au sein du Ministère des Affaires étrangères en février 2025.

⁴⁶ A. Doss (Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour la RDC), « Editorial », *MONUC Magazine*, février 2009, p. 3.

2024. Le Rwanda et la RDC sont toujours dans une confrontation qui ne dit pas son nom. Malgré le cadre de dialogue entre ces pays, et le versement d'un milliard de dollars d'aide humanitaire, avec un financement annuel de 2,6 milliards de dollars pour secourir les 8,7 millions de personnes les plus vulnérables, les défis demeurent énormes.

De manière claire, les acteurs essentiels qui sont à la base de la décadence depuis le régime Mobutu, jusqu'à celui de Felix-Tshisekedi, du secteur sécuritaire et diplomatique sont : Forces armées, Police, Gendarmerie, Forces paramilitaires, Garde présidentielle, Service de renseignement et de sécurité (militaires et civils), Administration des douanes, Garde-côte, Garde-frontière, Unités de réserve ou unités locales des militaires civiles (protection civile, Gardes nationaux et milices).

- Les représentants diplomatiques et consulaires congolais

L'autopsie dont il est question sous ce point permet de dresser un état des lieux de la situation sécuritaire et diplomatique de la RDC. Celle-ci, demeure, faut-il le rappeler, précaire, alarmante et préoccupante. D'abord, la situation sécuritaire et diplomatique est précaire dans la mesure où il y a la persistance des conflits armés, de l'insécurité et de l'instabilité, nonobstant l'assistance extérieure des partenaires. Ensuite, cette situation est alarmante⁴⁷ en ce que la population congolaise continue à payer le prix fort de la guerre au quotidien. Enfin, la situation est préoccupante en ce sens que la population demeure dans l'inquiétude, fustigeant son abandon par l'Etat congolais qui est limité en tant que pouvoir régalién, et par la communauté internationale, qui semble inefficace à travers les moyens coercitifs de l'imposition de la paix.

Dernièrement, dans un briefing de presse spécial, qui s'est tenu le jeudi 9 janvier 2025⁴⁹, le

Ministre de la Communication et Médias, et Porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, la Ministre d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères, Coopération et Francophonie, Thérèse Kayikwamba Wagner, et le Porte-parole des Forces Armées de la RDC, le Général-Major Sylvain Ekenge Bomusa Efomi, avaient évalué les opérations de défense de la patrie sur les fronts militaire et diplomatique. Un bilan a été donné et ils ont évoqué le rapport du groupe d'experts mandaté par les Nations unies qui avaient prouvé sans équivoque, l'implication du Rwanda dans le soutien aux rebelles du M23.

Néanmoins, la constatation pertinente qui se dégage c'est que les actions diplomatiques et militaires n'ont pas encore réussi à imposer la plénitude de compétences (la capacité de l'Etat d'étendre ses prérogatives sur son territoire); l'autonomie de la compétence (les autorités de l'Etat ne peuvent pas être soumises à des directives ou ordres provenant d'autorités extérieures); et l'exclusivité de la compétence (seules les autorités nationales peuvent engager l'Etat pour exercer au plan international les compétences qui lui sont reconnues. En cela l'Etat sur son territoire a le monopole de la législation, de la contrainte et de juridiction), considérés comme les caractères de la souveraineté⁵⁰.

Il sied de retenir sur ce point avec Joseph Mombo Nsangu⁵¹ que l'autopsie de la politique sécuritaire et diplomatique dont il était question dans ce point, a révélé les crises successives auxquelles l'Etat congolais avec ses partenaires peine depuis les décennies, si pas dans un passé proche en 2001, à y remédier.

Comme beaucoup d'Etats africains, depuis la Conférence de Berlin avec son acte de la création de la RDC, le Congo-Zaïre a été conditionné à s'ouvrir au monde⁵². L'immense gisement de minerais est ainsi, depuis lors le siège de conflits interminables, qui se succèdent, au point

⁴⁷ La paix en RDC, Office des Nations Unies à Genève, <https://ungeneva.org/fr/news-media>

⁴⁸ Huang Xia, envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, La situation alarmante dans l'Est de la RDC, Actualité mondiale, ONU info, 8 octobre 2024, disponible sur <https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149551>, consulté le 8/06/2025.

⁴⁹ Situation sécuritaire à l'Est de la RDC, disponible sur <https://communication.gouv.cd/actualites/81/etat-des-lieux-de-la-situation-securitaire-et->

[diplomatie-sur-lest-de-la-rdc](#) consulté le 20 mai 2025.

⁵⁰ C. Roche, *L'essentiel du droit international public et du droit des relations internationales*, 3^e édition, Gualino, Montchrestien, 2008, p. 57.

⁵¹ J. Mombo Nsangu, *Autopsie des crises politiques en République Démocratique du Congo*, Yaoundé, L'Harmattan Cameroun, 2021.

⁵² J. Kasereka Mahalibo, « Diplomatie de la porte ouverte en République Démocratique du Congo à l'heure de la globalisation : enjeux et défis », *Revue de l'IRSA*, n°22, décembre 2015, pp. 81-96.

que certains observateurs font le rapprochement entre richesse et malédiction.

Face aux enjeux auxquels l'Etat congolais est confronté au cours de ce XXI^{ème} siècle, qui est aussi l'ère de la globalisation, les défis à relever sont nombreux, notamment les paradoxes qui nécessitent d'être solutionnés.

III. PARADOXES AUTOUR DE LA POLITIQUE SECURITAIRE ET DIPLOMATIQUE DE LA RDC

L'histoire actuelle du Congo-Kinshasa demeure obscure pour nombre de nos contemporains⁵³ : trop loin, trop compliqué, trop forestier, ce pays-continent dont les richesses immenses excitent les appétits, étant la proie depuis plus vingt-cinq ans de vautours de tout genre, qu'ils soient intérieurs ou, plus fréquemment, extérieurs, paradoxalement, l'Etat congolais ne se détermine pas à se doter d'une politique étrangère. Par l'absence de cette politique étrangère bien élaborée, l'Etat congolais manque l'intelligence stratégique et une dynamique à la hauteur du danger et des défis au niveau interne.

Par les paradoxes sous examen dans cette section, il faut entendre l'examen des contradictions observées dans la conception, la mise en œuvre et les résultats de la politique sécuritaire et diplomatique en RDC. Autrement dit, cette section est destinée à répondre à la fois aux questions suivantes : quels sont les paradoxes fondamentaux qui caractérisent la politique sécuritaire et diplomatique en RDC et quels en sont les facteurs explicatifs ?

Economiquement parlant, il est évident que la RDC est un pays potentiellement riche ; ce pays dispose d'immenses ressources naturelles réparties inégalement sur l'ensemble de son territoire national. Cet espace congolais est administrativement composé de 26 provinces, 33 villes, 145 territoires, 259 chefferies, 478 secteurs, 137 communes urbaines, 202 communes rurales, 5087 groupements, 2187 quartiers, 78855 villages, 250 ethnies et 450 tribus⁵⁴. Les paradoxes sont repérables au sein des entités précédemment énumérées où la population vit dans une pauvreté extrême et une misère notoire⁵⁵. Abordant la

situation de la RDC dans sa dimension holistique, les paradoxes sont aussi du point de vue sécuritaire et diplomatique. Il suffit de voir les mobilisations, les actions prises, qui ne se limitent plus dans les grandes agglomérations, n'impactant pas la RDC au niveau de la base, l'émanation des pouvoirs démocratiques.

Les différents projets de politiques dans les différents secteurs de la vie nationale, ne sont pas communiqués dans la langue locale propre à chaque milieu ; l'attention n'est accordée ni aux compétences linguistiques et culturelles des dirigeants des entités territoriales décentralisées, ni à celles de la population locale malgré l'affirmation théorique de la démocratie à la base. Il s'agit donc des affaires des institutions nationales, provinciales dans une certaine mesure et des acteurs des relations internationales.

Au regard d'une analyse dialectique impliquant un rapport de cause à effet, il y a lieu de faire remarquer la déficience des initiatives prises et mises en œuvre difficilement par l'Etat ou avec ses partenaires, soit à la suite de manque de planification, de vision et des objectifs clairs mais aussi par manque des moyens conséquents et de coordination.

Il y a à cet effet, malgré les discours divers, un sérieux problème de la gouvernance sécuritaire. La RDC, de ce point de vue n'est pas épargnée de l'antinomie chronique⁵⁶. Dans cette antinomie chronique, les Etats africains se trouvent enchaînés dans des contradictions infernales. Dans leurs discours, les dirigeants qui se succèdent à aux différents postes de commandement, clament la souveraineté et l'indépendance nationale alors qu'en réalité leurs Etats ne sont pas souverains. Leurs Etats ne sont pas ainsi de puissances au sens de Serge Sure, par l'absence de la capacité de faire, de faire-faire et d'interdire de faire⁵⁷.

Dans tous les secteurs de la vie nationale, même les secteurs de la souveraineté, il faut l'assistance étrangère. C'est dans cette

⁵³ C. Onana, *Holocauste au Congo. L'Omerta de la Communauté Internationale. La France complice ?*, Paris, République Française, 2020, p. 7.

⁵⁴ L'information recueillie à Kinshasa, lors des échanges avec les experts en décentralisation.

⁵⁵ M.-P. Mutshipayi Mumonayi, *Paradoxe des ressources naturelles et de la pauvreté en RDC. Défis à la gouvernance de l'Etat pour le développement*, lieu d'édition (ville) ? Editions Universitaires Européennes, 2022.

⁵⁶ Nguway Kadony Kpalangu, *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 47.

⁵⁷ P. Blanc, « Nourrir la puissance : l'alimentation au prisme de la géopolitique », *Le Déméter*, 2022, pp. 25-41.

condition que même les bâtiments où abritent par exemple le ministère de la Défense, il faut le concours de l'Union Européenne pour sa construction si pas sa réhabilitation.

Les Chefs d'Etats de la plupart de ces Etats africains, exécutent plutôt les ordres des puissances étrangères et signent aveuglement des contrats léonins, qui ne profitent pas aux peuples africains. Les ressources naturelles et les richesses nationales sont pillées avec leur bénédiction de l'Etat congolais qui ne parvient pas à s'assumer en tant qu'Etat souverain, soit par manque de capacité régulatrice au sens de Gabriel Almond et Powell⁵⁸.

Les populations de ces pays riches en sol et sous-sol, mais pauvres en espace, bref des pays qui sont dans la prédominance du sous-développement, vivent dans des conditions de vie infrahumaines : les hôpitaux, les routes, les écoles, les universités pour ne citer que ces infrastructures, sont dans un état de délabrement avancé. Les salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat sont dérisoires, fixés sans tenir compte du minimum vital. Pourtant lorsqu'on analyse la politique des « cinq chantiers » sous Joseph Kabila et la politique du « peuple d'abord » sous Félix Tshisekedi, l'on s'aperçoit que c'étaient de bonnes intentions brutalement trahies par ceux-là même qui devraient procéder à leur implémentation en tant que politiques publiques.

Ainsi, les critiques viennent de partout et dans son homélie, le jour de Pâques d'avril 2025, le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu à travers sa mission prophétique, n'avait manqué de déplorer cet état de choses dans le contexte de l'insécurité qui prévaut en RDC. L'on peut retenir que le métier le plus noble de la RDC c'est la politique. Avec un salaire de plus de 21.000 \$, un député national peut payer 250 militaires le mois avec un solde de 80 \$ que touche un soldat de deuxième classe.

Avec une accumulation croissante des fonds pendant une législature de 5 ans, un Député national de la RDC peut se rebeller avec plus de 1.000 militaires et à leur payer pendant plus de 2 ans. Ainsi, malgré les efforts consentis, l'injustice sociale est à la base de troubles dans le pays, la corruption, le vol, les tiraillements politiques entre opposition et majorité au pouvoir, et même la prise des armes par certains groupes.

Ainsi, bien qu'au Congo « l'enfer c'est l'autre », bien qu'avec les ingérences extérieures des Etats voisins et des puissances

extérieures qui profitent du déficit de la gouvernance du territoire, de la population, des ressources et des frontières, le véritable problème du Congo-Kinshasa, ce n'est pas par exemple le Rwanda, mais les Congolais eux-mêmes et la classe politique congolaise.

En 2020, le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, après son passage en 2020⁵⁹ en Ituri et au Nord-Kivu, s'était prononcé à travers le média en ce termes :

« Le temps que j'ai passé en regardant, en écoutant, en échangeant avec les uns et les autres, j'ai la nette impression, qu'il y a un projet, et le projet est la balkanisation de notre pays, je crois, disait-il, nous ne devons pas nous voiler la face, il y a une volonté de mettre notre pays à genou, et de prendre une partie de ce pays, je crois, depuis Bunia, en passant par Beni, Butembo et Goma, jusqu'au Plateau de Fizi. Il y a un projet. Est-ce que ce projet va se réaliser, se demandait le Cardinal ? Il répondait en disant, que je crois que tout dépendra de nous peuple congolais. Ça dépend de nous. L'erreur que nous commettrions dans le contexte actuel, c'est de nous quereller entre nous, et là je l'ai répété plusieurs fois là où j'étais passé. Il y a notre armée qui est en première ligne, il y a nos militaires qui sont morts, pendant que j'étais là. Je crois qu'il faut beaucoup de considération pour nos soldats. Il y a des faiblesses certainement, dans cette armée, il y a des choses à corriger. Et je crois, la grande responsabilité c'est d'abord aux autorités du pays au niveau de Kinshasa. Parce que l'Armée est composée des hommes et ces hommes il faut les prendre en charge. Il faut leur donner les moyens conséquents pour assumer leur mission et en même temps, nous savons que notre armée est infiltrée, il faut mettre de l'ordre aussi dans cette armée pour que la population puisse s'identifier à l'armée. Autrement, il y a une sorte de manque de confiance, entre la population et l'armée, et là c'est dangereux. Il y a aussi comme défi, à relever, de la part des leaders politiques... ».

A ce jour, le mal est toujours profond, au sein de l'Armée congolaise. Même les politiciens ne jouent que sur les faiblesses au sein

⁵⁹ Congo live TV, Compte rendu de la visite du Cardinal à la partie Est de la RDC, vidéo, disponible dans le groupe WhatsApp « Centre de Géostratégie », le 10/05/2025.

de l'Armée. D'ailleurs, cette armée n'est que le reflet de la société congolaise. L'erreur a toujours été celle de ne pas regarder les réalités en face pour se doter d'une politique de défense, soulignaient plusieurs personnes que nous avons interviewées à Kinshasa. En outre, beaucoup d'entre elles me rappelaient le propos d'Honoré Ngbanda, bras droit de Mobutu, où déjà en octobre 1996, il faisait le constat que l'armée n'existait plus au Congo-Zaïre, alors qu'il n'y avait aucune infiltration étrangère.

Laurent Désiré Kabila était venu avec une coalition de voisins avides, armés par les occidentaux. Pour la première fois, depuis le départ du Général Emile Janssens en juillet 1960, l'armée congolaise est dirigée par un étranger, James Kabarebe, l'un des acteurs majeurs du Tutsi Power. Et il y avait des rébellions puis la réunification du pays, synonyme d'amalgame fait de bric et de broc pour créer les FARDC. Avec ce brassage et mixage, le pays a payé le prix avec l'étape de CNDP, et du M23 dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

Depuis l'arrivée du président Félix Tshisekedi, malgré ses bonnes intentions, il n'a pas encore eu le courage de réformer l'armée. Au même moment avec l'avènement de Wazalendo (les patriotes résistants), mais mal encadrés et incontrôlés le pays est toujours dans le cycle d'insécurité au point que les dirigeants ont comme la dernière option la diplomatie ou la négociation.

Au point de vue diplomatique, il y a aussi des paradoxes. En effet, la diplomatie congolaise, de Joseph Kabila à Félix Tshisekedi, n'a pas permis à la RDC de s'adapter aux réalités post-guerre froide. L'insécurité n'a pas été éradiquée, d'où la nécessité d'inventer une nouvelle diplomatie, celle d'influence, qui permettra à l'Etat congolais de rayonner partout.

Matumba Mipanga⁶⁰ a examiné le cycle dialectique du paradoxe du rayonnement de la diplomatie congolaise en Afrique centrale, de 1965 à 2018, avec un modèle hégélien. Malgré les actions diplomatiques entreprises en faveur de la paix et la sécurité en RDC, la situation demeure hypothétique. C'est ce qui pousse beaucoup d'observateurs à parler du déclin de la diplomatie congolaise⁶¹.

⁶⁰ Matumba Mipanga, Le paradoxe du rayonnement de la diplomatie congolaise en Afrique centrale, de 1965 à 2018, Thèse de Doctorat (inédite) en RI, FSSAP, Université de Kisangani, 2022, p. 44.

⁶¹ I. Muhindo Kivikyavo et M. Sivyatsomana Mukama, « La diplomatie congolaise sous Félix

La diplomatie congolaise a été instable depuis l'accession du pays à l'indépendance. Les fonctions principales de la diplomatie sont : l'information et conseil dans la recherche, la défense et la conservation de l'intérêt national du pays ; représentation et négociation ; services ou intendance.

L'on peut retenir l'instabilité de la diplomatie congolaise à travers les étapes suivante de la politique étrangère de la RDC⁶² : la diplomatie de la crise (1960 -1965 ; la diplomatie de la porte ouverte sur le monde ou la diplomatie agissante (de 1965 à 1970) ; la diplomatie des temps perdus (de 1970 à 1997) ; la diplomatie de l'impuissance (de 1997 à 2001) ; la diplomatie de l'impuissance et flexibilité (2001 à 2003). Lors de sa dernière sortie médiatique, l'ancien Président Joseph Kabila a qualifié la diplomatie de son prédécesseur (depuis 2019)⁶³, d'« une diplomatie de jérémiades et de mendicité ». En réalité, la RDC se recherche encore pour que sa diplomatie handicapante devienne agissante. Cela implique fondamentalement l'élaboration d'une nouvelle politique étrangère qui permette à la RDC de se positionner face aux enjeux et défis de ce XXI^{ème} siècle.

Une fois que la RDC se dotera d'une diplomatie agissante, le Congo sera uni, sécurisé et émergent⁶⁴. Un regard critique concernant la politique étrangère de la RDC sous la présidence Tshisekedi⁶⁵ s'avère indispensable si l'on veut évaluer utilement les initiatives prises par le président de la RDC depuis 2019, en termes de redéfinition ambitieuse de son action diplomatique et de ses objectifs en matière de cette politique étrangère. Le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi soulignait ainsi, lors de son investiture en janvier 2019, sa volonté d'impulser une action garantissant

Tshisekedi : enjeux et défis de l'approche par les voyages », *Revue interdisciplinaire du Graben*, 2023, pp. 212-228.

⁶² Mwayila Tshiyembe, *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo. Continuités et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 77.

⁶³ L'adresse de l'ancien Président Joseph Kabila, à la nation congolaise, le 24/05/2025.

⁶⁴ Matata Ponyo Mapon, *Pour un Congo émergent*, Paris, Editions Privé, p. 12.

⁶⁵ Oussama Tayebi, « La politique étrangère de la République Démocratique du Congo sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et volontarisme diplomatique », *Policy Brief*, n°02/22, janvier 22, pp.1-12.

une meilleure présence de la RDC dans les instances internationales c'est-à-dire avancer à la hauteur de ce qu'il considérerait être la vocation naturelle du Congo-Zaïre⁶⁶.

En outre, il émettait par la même occasion le vœu de voir le pays mener une politique plus ambitieuse au sein de l'Union africaine et redynamiser la présence de la RDC dans les organismes multilatéraux. Il s'est observé un important activisme sur les plans international et continental, avec comme idéal, de permettre à l'Etat congolais de briser l'isolement diplomatique auquel le pays faisait face depuis la fin du second mandat de président Joseph Kabila. Une volonté s'est dégagée du nouveau président Félix Tshisekedi, celle de la reprise de la coopération bilatérale et multilatérale entre la RDC et ses partenaires. En analysant les fondements de la nouvelle approche en matière de politique étrangère de Félix Tshisekedi, tout en dégageant un bilan des actions entreprises sur le plan intérieur et extérieur, six ans après l'alternance démocratique, l'on peut positivement relever un certain nombre de faits.

En effet, la RDC a participé successivement aux différents sommets de l'Union africaine et d'autres organisations sous-régionales, l'Etat congolais a été représenté aux organes décisionnels des certaines organisations intergouvernementales et plusieurs sanctions prises par les Etats- Unis et l'Union Européenne pour ne citer que ces acteurs, à l'égard des certaines personnalités congolaises lors du régime de Joseph Kabila, qui avaient impacté négativement la coopération internationale de la RDC, ont été levées⁶⁷. Néanmoins, le problème est redevenu en entier lors du deuxième mandat du président Félix Tshisekedi surtout sur le plan sécuritaire.

L'on dirait que la reprise de la coopération internationale de la RDC, n'a pas bénéficié à l'Etat congolais dans une longue durée. Les considérations politiques internes de la RDC et la faible cohésion entre les acteurs politiques constituent des obstacles parmi tant d'autres qui

effritent les résultats significatifs des actions politico-sécuritaires de la RDC en faveur d'une paix durable.

Le volontarisme diplomatique du Président Félix Tshisekedi durant son premier mandat avait certes apporté une série de succès diplomatique mais de courte durée. Ce volontarisme a permis de réhabiliter et redorer l'image de la diplomatie. Il s'agissait du cinquième pilier du programme électoral du candidat Félix Tshisekedi. Après son investiture le 24 janvier 2019, la promotion de l'intégration régionale, en tant que levier de développement économique et son approche de partenariat stratégique n'ont pas bénéficié à la population congolaise. La diplomatie congolaise est restée malgré les efforts entrepris, avec une posture réactive et défensive. Malgré les atouts multiples notamment démographiques, non-sécurisés, ils ne permettent pas à l'Etat congolais de jouer le rôle d'acteur agissant sur la scène internationale.

Les objectifs dégagés de différents discours du Président Félix Tshisekedi, sont détaillés à travers les thèmes suivants des relations avec les pays frontaliers, des relations entre la RDC et l'Union africaine, des organisations sous-régionales, des relations avec l'Union européenne, de la coopération internationale et des relations avec les organismes internationaux⁶⁸ :

- La consolidation de la paix régionale à travers une politique étrangère axée sur le bon voisinage et le dialogue constructif avec les neuf voisins de la RDC. Relations entre la RDC et l'UA ;
- Engager une politique plus ambitieuse au sein de l'UA afin que la RDC puisse contribuer au développement de l'Afrique et à la renaissance africaine ;
- Finaliser l'adhésion effective de la RDC au protocole créant le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA ainsi qu'aux statuts d'autres organisations sous-régionales (non spécifiées) ;
- Continuer à mettre en application les engagements auxquels la RDC a souscrit au terme de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba du 24 février 2013 et autres traités et accords régionaux (non spécifiés). Organisations régionales ;
- Renforcer dans les divers domaines de coopération les liens de la RDC dans le cadre de la SADC et de la CEEAC ;

⁶⁶ Discours d'investiture du Président Félix Tshisekedi en 2019, disponible sur <https://www.google.com/search?q=discours+d%27investiture+du+Président+Félix+Tshisekedi+en+2019&sc>, consulté le 7/06/2025.

⁶⁷ Les sanctions contre les personnalités congolaises, RADIO OKAPI, disponible sur <https://www.radiookapi.net/2020/02/14/actualite/politique/lunion-europeenne-maintient-ses-sanctions-contre-15-personnalites>, consulté le 10/06/2025.

⁶⁸ Oussama Tayebi, article cité, p. 4.

- Initiation d'une consultation pour la réactivation de la Communauté économique des pays des Grands Lacs ;
- Etudier la possibilité d'une intégration de la RDC à la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est;
- Redynamiser les relations avec l'UE dans le respect des principes sacrosaints qui fondent l'ONU ;
- Echange d'ambassadeurs entre la RDC et l'UE ;
- Finaliser les discussions entamées avec la partie européenne pour la restructuration et la réactivation de la Maison Schengen ;
- Appel à la levée de sanctions visant certains responsables congolais. Coopération internationale ;
- Continuer à plaider pour une plus grande efficacité des mécanismes de coopération au développement avec moins de procédures et conditionnalités ;
- Améliorer le climat des affaires et créer les conditions idoines pour une meilleure attractivité internationale de la RDC ;
- Renforcer la coopération Sud-Sud tout en promouvant la coopération triangulaire Relations avec les organismes internationaux ;
- Accompagner le processus de retrait progressif de la MONUSCO en participant pleinement à l'élaboration d'une stratégie de sortie conjointe ainsi qu'à sa transformation progressive dans le cadre du dialogue stratégique ;
- Plaider pour une reconfiguration, par un redimensionnement qualitatif, des troupes déployées dans le cadre de la MONUSCO.
 - Poursuivre et intensifier la collaboration avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et autres partenaires ;
- Intensifier les consultations avec les partenaires techniques internationaux (BAD, institutions de Bretton Woods) pour ce qui est de l'assistance technique dans divers domaines (développement humain, infrastructures, santé, etc.) ;
- Jouer un rôle majeur au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Pour matérialiser sa vision, un autre aspect visible de la nouvelle stratégie d'ouverture a été le nombre important de déplacements internationaux effectués par le président Félix Tshisekedi. Celui-ci a en effet effectué au moins 54

voyages à l'étranger (voir carte ci-dessous) au cours des trois premières années de sa présidence. Ces déplacements, ont été critiqués par une partie de l'opinion publique pour leur fréquence et leur coût. Pour le gouvernement, ces déplacements auraient eu pour des motivations économiques et politiques. Néanmoins, la situation de la RDC dans tous les domaines, demeure paradoxale, préoccupante et inquiétante. La sécurité et la paix continuent à être un projet en lieu et place d'une réalité.

IV. PISTES DE SOLUTION POUR UNE PAIX DURABLE EN RDC

L'Etat congolais a tout intérêt à élaborer sa politique étrangère. Celle-ci est l'instrument par lequel l'Etat tente de façonner son environnement politique international⁶⁹. Par cette politique, l'Etat fera un effort de contrôler son environnement externe par la préservation des situations favorables et la modification des situations défavorables.

Il faut à cet effet, de mobiliser en termes des moyens, les ressources humaines, financières, technologiques, culturelles, qui constituent les forces profondes de la politique étrangère, qui déterminent les capacités et l'exercice de la puissance diplomatique sous des formes diverses (force, dissuasion, persuasion et l'influence).

La politique étrangère réinventée de la RDC devrait s'appuyer, soit sur l'administration, soit sur un réseau d'ambassades, soit sur la compétence diplomatique de ses agents, soit le cas échéant, sur les moyens de pressions tels que les armées, les forces économiques et industrielles.

La RDC a ainsi comme défi, entre autres, de se doter d'une politique stratégique et de la défense pour que l'attractivité du pays soit profitable aux citoyens. De manière claire, pour parvenir à une paix véritable en RDC, plusieurs pistes de solution méritent d'être explorées simultanément, allant des solutions politiques aux solutions économiques et diplomatiques.

En cela, il faut s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et des conflits, afin de favoriser le développement et l'émergence de la RDC. Il est important de penser aux stratégies pour mettre fin à ce cycle aux crises sécuritaires majeurs et de conflits que la RDC est confrontée depuis juin 1960⁷⁰.

⁶⁹ A. Blom et F. Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette supérieur, 2005, p. 94.

Le Chef de l'Etat, en tant que garant de la République, a une grande responsabilité, celle de donner l'impulsion de la pacification du pays. Depuis que le président Félix Tshisekedi a pris le pouvoir le 24 janvier 2019, il était conscient de cet état des choses. C'est pour cela qu'il s'était assigné comme objectif, de remettre la RDC sur le chemin de la paix en remédiant à l'instabilité chronique et à la violence dans la partie Est de la RDC.

La RDC doit premièrement s'organiser à l'interne et se doter de moyens d'un acteur sur la scène internationale. Face à cette situation sécuritaire, la construction d'une paix durable en RDC, s'impose. En cela, de manière claire, il faut :

- La refondation de l'Etat

La paix et la sécurité favorisent le développement et a prospérité d'un Etat. Cependant, la guerre et les rébellions sont couteuses, ruineuses et destructrices. Les différentes rébellions, les conflits armés, les guerres ethniques ou interethniques ainsi que la mauvaise gestion de la chose publique ont secoué l'Etat congolais au point de le désarticuler. Ainsi, cette refondation permettra à l'Etat congolais d'exercer ses fonctions régaliennes, qui sont les conditions sine qua non.

Cette refondation passera par la restauration de l'administration de l'Etat, de la justice équitable, de l'armée à la taille des défis du pays, de la police, des forces de sécurité, et de la diplomatie. La RDC avec ses 9 pays frontaliers devrait se doter d'une armée républicaine pour mettre fin aux différentes menaces qui pèsent sur l'Etat congolais. Cette armée doit être composée d'hommes et des femmes formés, instruits, et cultivés. Cette armée devrait être équipée et motivée, une armée tournée en temps de paix vers les objectifs de développement de la RDC et en temps de guerre, vers la sécurisation de la population et des institutions du pays au niveau national, provincial et local.

La stabilité, la sécurité et l'intégrité de la RDC et sa respectabilité au niveau international, seront effectives si l'on a une armée forte et une diplomatie agissante. Pour souligner l'importance du système de défense, l'on peut retenir avec le Général de Gaulle qui avait déclaré en 1961 que : « Un Etat, un gouvernement ne

peuvent pas garder leur autorité, leur prestige s'ils ne sont pas aux yeux du peuple, responsables de la défense nationale.⁷¹ »

Les Etats qui se préoccupent de sécuriser leur territoire, devraient s'inspirer de la notion de la peur d'une menace, d'un ennemi⁷², qui a servi de ciment pour une société, surtout sur le plan interne. En effet, les différentes cités rivales grecques (Sparte, Athènes, etc.) s'étaient unies pour affronter la puissance asiatique, l'empire médo-perse dirigé par le roi Darius.

Les Alliés (Angleterre, Etats-Unis, France pour ne citer que ceux-là) s'étaient joints aux Soviétiques à Elbe pour faire face au Troisième Reich, alors qu'en 1917, il y avait eu rupture entre eux. En République Démocratique du Congo, c'est un paradoxe qui se manifeste. En effet, au moment où l'Etat congolais fait face à plusieurs dangers qui menacent, non seulement son intégrité territoriale, mais aussi son existence, les ténors et les grands se livrent à des luttes intestines.

L'Etat congolais a tout intérêt à s'impliquer pour mettre fin au cycle de conflits armés qui n'ont cessé de se métamorphoser, au point que les Congolais parlent de l'interminable guerre qui crée l'insécurité sans précédent. Il est vrai que la coopération militaire multi-acteurs en Afrique⁷³ est un atout. Mais au nom du principe « Aide-toi et le ciel t'aidera », l'Etat congolais a intérêt à s'investir souverainement pour que la paix règne dans son territoire.

La RDC devrait s'organiser pour imposer la sécurité dans son espace et avoir la possibilité d'apporter aux autres Etats qui sont en conflits, son assistance militaire technique, l'aide directe en matériels et la formation des militaires. La France est restée à côté des autres Etats l'acteur majeur et historique de la coopération militaire, ce qui poussait Général de Gaulle à dire : « Pour être grand, la France a besoin des pieds du colosse africain »⁷⁴. L'Etat congolais peut ainsi s'inspirer de

⁷¹ D. Kenge Mukinayi, article cité. Disponible sur <https://journals.openedition.org/etudescaribéennes/29430>.

⁷² P. Conesa, *La fabrication de l'ennemi. Ou comment tuer avec sa conscience pour soi, Le monde comme il va*, Paris, Robert Laffont, 2011, p. 6.

⁷³ A. Omar Kayumba, *Relations internationales militaires. Coercition multipolaire et guerre de nouvelle génération*, Kinshasa, Panthéon Sud, 2024, p. 37.

⁷⁴ *Idem*

⁷⁰ D. Kenge Mukinayi, « Pistes de solution à la crise sécuritaire de l'Est de la République Démocratique du Congo », *Etudes caribéennes*, n°56, décembre 2023, p. 1.

la France, pour qu'à travers la signature des accords de défense avec les autres Etats, il puisse avoir les considérations internationales.

V. CONCLUSION

Cet article a consisté à montrer comment l'Etat congolais (RDC) est confronté à d'énormes défis inhérents à sa politique sécuritaire et diplomatique. Avec une histoire complexe remontant à l'Etat indépendant du Congo (EIC) en 1885, ce pays-continent dont les richesses immenses excitent des appétits incessants d'autres Etats, est demeuré en proie à des déstabilisations ces trois dernières décennies.

Paradoxalement, l'Etat congolais, hier fort en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs pendant la guerre froide, peine de nos jours (période post-guerre froide) à se doter d'un système efficace de défense et de sécurité. . Particulièrement, faute d'une politique étrangère bien élaborée, cet Etat manque d'intelligence stratégique susceptible d'enclencher une dynamique à la hauteur des défis internes et externes.

Economiquement parlant, la RDC est un pays potentiellement riche, disposant d'immenses ressources naturelles. Un pays riche composé de 26 provinces dont la population vit dans une extrême pauvreté. Malgré les discours divers, un sérieux problème de gouvernance sécuritaire se pose en RDC. Dans leurs discours, les dirigeants qui se succèdent aux différents postes de commandement clament la souveraineté et l'indépendance nationale alors qu'en réalité, la RDC ne se comporte pas comme un Etat souverain. Autrement dit, rien ne permet, dans les faits, de soutenir le caractère souverain dudit Etat.

Dans bien des pays africains, pourtant riches par leur sol et leur sous-sol, de nombreuses populations pauvres vivent dans des conditions de vie infrahumaines. Depuis l'arrivée du Président Félix-Antoine Tshisekedi, malgré ses bonnes intentions et les différentes opportunités offertes par les acteurs internationaux, il n'a pas encore eu le courage de réformer l'armée. Le pays est toujours dans le cycle d'insécurité au point que les dirigeants n'ont pour leur dernière option que la diplomatie ou la négociation⁷⁵.

Au point de vue diplomatique, il y a aussi des paradoxes. De Joseph Kabila à Félix-Antoine Tshisekedi, la diplomatie de la RDC ne s'est pas adaptée aux réalités post-guerre froide, l'insécurité n'a pas été éradiquée, d'où la nécessité d'inventer une nouvelle diplomatie, celle d'influence débouchant sur le rayonnement de la RDC.

Malgré les actions diplomatiques entreprises en faveur de la paix et la sécurité en RDC, la situation demeure hypothétique. C'est ce qui pousse beaucoup d'observateurs à parler du déclin de la diplomatie congolaise. La RDC se recherche encore pour que sa diplomatie handicapante devienne agissante. Cela n'est possible qu'avec l'élaboration d'une nouvelle politique étrangère devant permettre à la RDC de prendre position face aux enjeux actuels et de savoir relever les défis sécuritaires y afférents au cours de ce XXI^{ème} siècle.

En ce XXI^{ème} siècle, la situation de la RDC dans tous les domaines de la vie nationale demeure paradoxale, préoccupante et inquiétante. La paix et la sécurité continuent à être pensées comme des projets plutôt que d'être vécues comme des réalités.

Pour la concrétisation de ces projets vitaux (paix, sécurité, diplomatie agissante), il est impératif que l'Etat congolais fasse montre de volonté politique, de maturité politique et de responsabilité politique à travers sa classe dirigeante. Les approches de la sécurisation de la RDC s'appuyant lourdement sur les actions politico-diplomatiques, ont montré leurs limites. Ce sont des options qui ont paradoxalement contribué à « stabiliser » c'est-à-dire perpétuer l'insécurité avec ses multiples conséquences. La RDC devrait ainsi favoriser la gouvernance effective de son territoire, de sa population, de ses ressources et de ses frontières. En définitive, une gouvernance efficace permettrait le renforcement de l'autorité de l'Etat en faveur de la paix, de la sécurité ainsi que de ses capacités diplomatiques, ce qui influencerait positivement les autres acteurs de la scène internationale, allant du niveau sous-régional et continental au niveau mondial.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

the Liberal International Order», *International Affairs*, 2025. DOI : 10.1093/ia/iafo76

⁷⁵ Pour approfondir la critique de cette option qui est de plus en plus devenue controversée, voire supplantée par la triomphante vision réaliste s'accommodant d'une « paix du vainqueur », lire le très récent article de O. P. Richmond, « Peace in an Authoritarian International Order versus Peace in

-
- Attarça, M. et Terem, P.(dir), *Diplomaties plurielles : champs et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2019.
 - Battistella, D., *Théories des relations internationales*, Coll. « Références inédites », Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
 - Blom, A. et Charillon, F., *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette Supérieur, 2001.
 - Cimwanga Badibanga, A., *Mbororo, invasion d'une nation*, Allemagne, Editions Universitaires Européennes, 2016.
 - Conesa, P., *La fabrication de l'ennemi. Ou comment tuer avec sa conscience pour soi, Le monde comme il va*, Paris, Robert Laffont, 2011.
 - Lemarchand, R., *The Dynamics of Violence in Central Africa*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2009.
 - Maindo Monga Ngonga, A. (coord.), *Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale. Le Congo-Kinshasa oriental 1996-2007*, Paris, L'Harmattan, 2007.
 - Matata Ponyo, *Pour un Congo émergent*, Paris, Editions privé, 2016.
 - Mbula Za Makuluka, F., *Guide Pratique du Protocole à l'usage du Corps Diplomatique accrédité en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Malhéon Publishers, Nouvelle édition 2024.
 - Mombo Nsungu, J., *Autopsie des crises politiques en République Démocratique du Congo*, Yaoundé, L'Harmattan-Cameroun, 2021.
 - Mukulumanya wa N'Gate Zenda, *La guerre de l'Est, Enjeux, vérités oubliées et perspectives de paix*, Paris, L'Harmattan, 2022.
 - Musibono Eyul'Anki, D., *La République Démocratique du Congo face aux enjeux de la géostratégie des ressources naturelles*, Paris, L'Harmattan, 2009.
 - Mutshipayi Mumonayi, M.-P. *Paradoxe des ressources naturelles et de la pauvreté en RDC. Défis à la gouvernance de l'Etat pour le développement*, Allemagne, Editions Universitaires Européennes, 2022.
 - Mwayila Tshiyembe, *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo. Continuités et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2009.
 - Nguway Kadony Kpalaingu, *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan, 2007,
 - Nsal'Onanongo, C., *Les guerres à l'Est de la RDC entre génocide et statocide, Points de vue*, Paris, L'Harmattan, 2023.
 - Nzereka Mughendi, N., *Guerres récurrentes en République Démocratique du Congo, Entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010.
 - Nzereka Mughendi, N., *Les déterminants de la paix et de la guerre au Congo-Zaïre*, P.I.C. Peter Lang, CECRI, Bruxelles, 2011.
 - Omar Kayumba, A., *Relations internationales militaires. Coercition multipolaires et guerre de nouvelle génération*, Kinshasa, Panthéon Sud, 2024.
 - Onana, C., *Holocauste au Congo. L'Omerta de la Communauté Internationale. La France complice ?*, Paris, République Française, 2020.
 - Péan, P., *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2010.
 - Roche, C., *L'essentiel du droit international public et du droit des relations internationales*, 3édition, Gualino, Montchrestien, 2008.
 - Unyon Vakpa Katumba Oruma, I., *Le conflit armé en Ituri. La problématique de sa prévention et de sa gestion*, Paris, L'Harmattan, 2009.
 - Williams, P. D., *War & Conflict in Africa*, Second Edition, Malden (US)—Cambridge (UK): Polity Press, 2016.
- 2. Articles**
- Auger, P., « Les organismes internationaux », *Journal de physique*, vol. 43, n°C8, 1982, pp. 331-334.
 - Blanc, P., « Nourrir la puissance : l'alimentation au prisme de la géopolitique », *Le Déméter*, 2022, pp. 25-41.
 - Cabinet du Président de la République (dir), *La République Démocratique du Congo à l'ère de la reconstruction*, Kinshasa, Décembre 2007, pp. 20-30.
 - Doss, A., « Editorial », *MONUC Magazine*, février 2009.
 - Garbonnier, G., « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes », *Revue internationales et stratégiques*, n°91, 2013, pp.38-48.

- Jacquemot, P., « Ressources minérales, armes et violences dans le Kivu (RDC) », *Hérodote*, n°134, 2009/3, pp. 38-62.
 - Kasereka Mahalibo, J., « Diplomatie de la porte ouverte en République Démocratique du Congo à l'heure de la globalisation : enjeux et défis », *Revue de l'IRSA*, no 22, décembre 2015, pp. 81-96.
 - Kenge Mukinayi, D., « Pistes de solution à la crise sécuritaire de l'Est de la République Démocratique du Congo », *Etudes caribéennes*, no 56, décembre 2023, <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.29430>.
 - Kirillov, E. N., « Explaining Conflicts in DR Congo from Infrastructure Perspective », *Aziya i Afrika Segodnya*, No. 8, 2019. DOI :10.31857/S03215075000779-8.
 - Levine, D. H. et Nagar, D., « Sécurité et gouvernance dans la région des Grands Lacs », *Centre for conflict resolution, Franschhoek, Afrique du Sud*, 2015.
 - Liffraan, O., « Guerre dans l'Est : les services de renseignement congolais et rwandais en passe de finaliser un accord », *Africa Intelligence*, le quotidien du continent-10, pp. 1-5.
 - Muadimanga Ilunga, E., « L'émergence de l'économie de la République Démocratique du Congo à l'épreuve de son système financier : pour quelles perspectives ? », *African Journal of Democracy and Governance*, Vol. 5, N°1, <https://hdl.handle.net/10520/EJC-103db9e660>.
 - Muhindo Kivikyavo, I. et Sivyatsomana Mukama, M., « La diplomatie congolaise sous Félix Tshisekedi : enjeux et défis de l'approche par les voyages », *Revue interdisciplinaire du Graben*, 2023, pp. 212-228.
 - Ndeshyo Rurihose, O. et Abdou Muhina, M., « La criminalité transnationale organisée en Afrique : Une grave menace contre la paix et la sécurité des Africains », *Revue internationale de criminologie et de police, technique et scientifique*, 2/15, pp. 131-157.
 - Nzereka Mughend, N., « Relancer la CEPGL en pleine crise économique ? L'enjeu du partage des ressources », *Dounia*, no2, décembre 2009, pp. 91-97.
 - Oussama Tayebi, « La politique étrangère de la République Démocratique du Congo sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et volontarisme diplomatique », *Policy Brief*, n002/22, janvier 22, pp. 1-12.
 - Ousseni Illy, « L'Etat en faillite en droit international », *Revue québécoise de droit international*, vol. 28, n°2, 2015, pp. 53-80.
 - Ramel, F., « La sécurité humaine, une valeur de rupture dans les cultures stratégiques au Nord ? », *Etudes internationales*, vol. 34, no 1, mars 2003, pp. 1-27.
 - Rekacewicz, P., « Les richesses convoitées de la RDC, l'Atlas 2000 des conflits », *Manière de voir*, no 49, janvier-février 2000.
 - Richmond, O. P., «Peace in an Authoritarian International Order versus Peace in the Liberal International Order», *International Affairs*, 2025. DOI: 10.1093/ia/iaiaf076
- 3. Autres documents**
- Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs, CPN/RD Congo, Octobre 2007.
 - Congo live TV, Compte rendu de la visite du Cardinal à la partie Est de la RDC. 2021.
 - *Constitution de la République Démocratique du Congo*, modifiée par la Loi n°011/002 du 20 janvier 2011, portant révision de certains articles de la Constitution de la RDC du 18 février 2006.
 - Kasereka Mahalibo, J., Vastitude territoriale et puissance étatique en relations internationales. Réfutation paradigmatique appliquée à la RDC, mémoire pour le DES en relations internationales, FSSAP, Université de Kisangani, 2020.
 - Kitima Kasendwe, J.-L. A., *Approche de la politique sécuritaire et diplomatique de la République Démocratique du Congo, à l'horizon 2030 face à l'intangibilité de ses frontières*, RDC, ULK, Kinshasa, 2023.
 - Matumba Mipanga, Le paradoxe du rayonnement de la diplomatie congolaise en Afrique centrale, de 1965 à 2018, Thèse de Doctorat (inédite) en RI, FSSAP, Université de Kisangani, 2022.
 - Xia, H., La situation alarmante dans l'Est de la RDC, Actualité mondiale, ONU Info, 8 octobre 2024.
- 4. Webographie**
- Le renouvellement du mandat de la Monusco en 12 mois en vue d'un retrait responsable, disponible sur

- <https://www.un.org/press/fr/2019/cs14059.doc.htm>.
- Les atouts du continent africain,
<https://www.agenceecofin.com/hebdop2/0702-63821-l-afrique-terre-de-diamants-9-pays-producteurs-et-9-pierres-celebrissimes>.
 -
 - <https://www.google.com/search?q=carte+de+la+RDC+en+2006+avec+ses+ressources>.
 - <https://www.erudit.org/en/journals/cgq/1994-v38-n104-cgq2676/022429ar/abstract/>.
 -
 - <https://www.google.com/search?q=organismes+internationaux+et+missions+diplomatiques>
 - <https://ungeneva.org/fr/news-media>.
 - <https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149551>.
 -
 - <https://communication.gouv.cd/actualites/81/etat-des-lieux-de-la-situation-securitaire-et-diplomatique-sur-lest-de-la-rdc>.
 -
 - <https://www.google.com/search?q=discours+d%27investiture+du+President+Felix+Tshisekedi+en+2019&sc>.
 -
 - <https://www.radiookapi.net/2020/02/14/actualite/politique/lunion-europeenne-maintient-ses-sanctions-contre-15-personnalites>.
 -
 - <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/29430>.